

66596, déjé : 1928

Annexe N<sup>o</sup> 40.

---

Le soussigné déclare que Monsieur  
Villebœuf s'est présenté au bureau porteur  
de la lettre de convocation de M<sup>r</sup> Charles  
De Segur de l'Isle - Monsieur Villebœuf  
étant nommé suppléant, mais n'avait pas  
de convocation à son nom - Il a donc donc  
protesté contre l'autorisation qui lui a  
été donnée de voter, autorisation qui me  
semble irrégulière

Le Puy 10 Mars 1891

Le greveur  
Villebœuf  
G. G.

Galaphim vaudier  
Passez  
Mme  
J. Guérin

Amherst N.Y. May 39

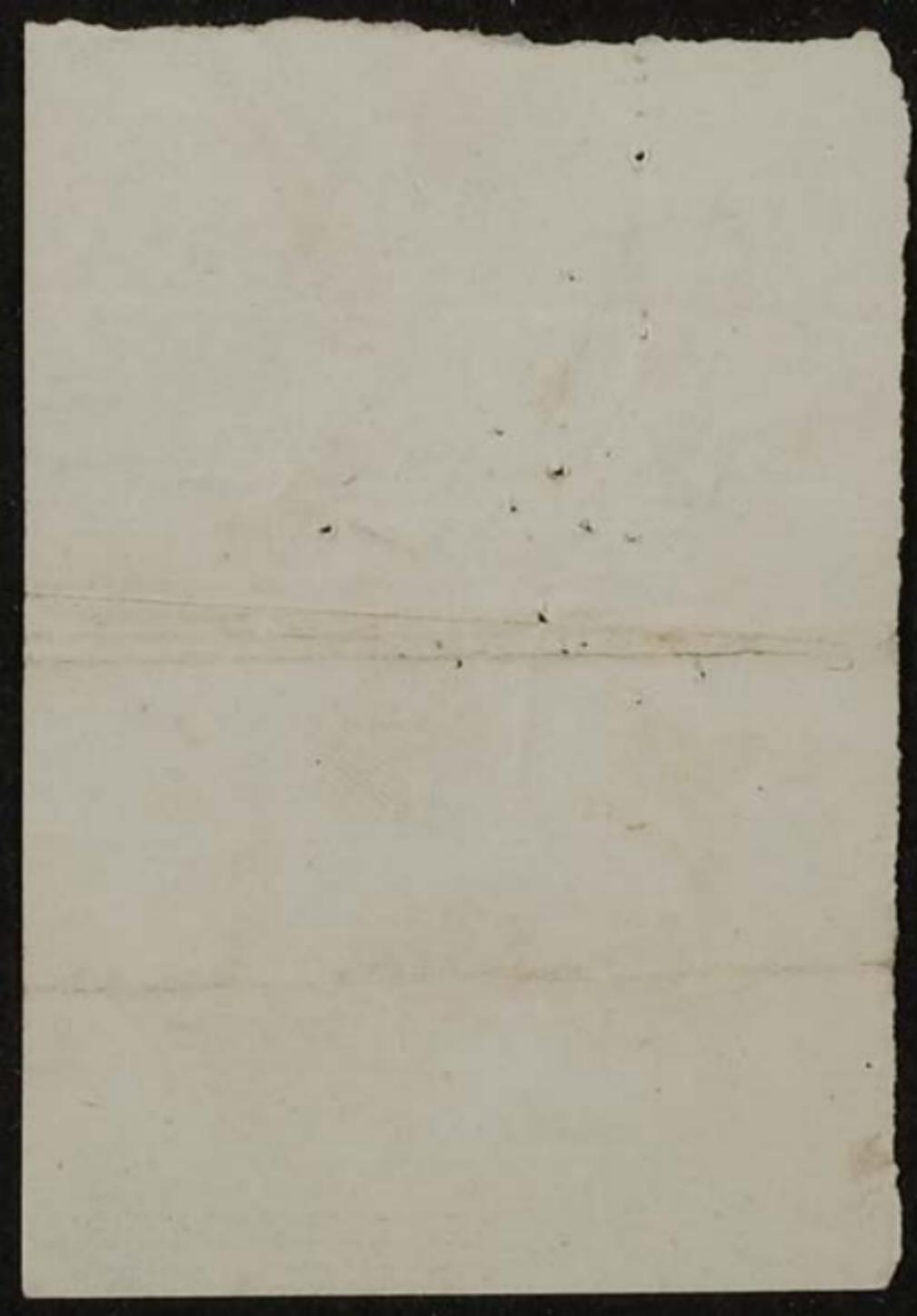
---

Gangtia variolosa

25 Jan 88

Amerson, 36

Merle



Annexe N° 37

ELECTION SÉNATORIALE

Du 10 mars 1891.

Candidat de l'Alliance républicaine

GLÉMENT ALLEMAND

Juge au Tribunal civil de Brioude,

Ancien Conseiller général.

Le Puy. — Imp. Marchesou fils.

Chantelange  
Docteur à la chaire  
Dien

Paleothe revalentia

J. H. Eng

o v e

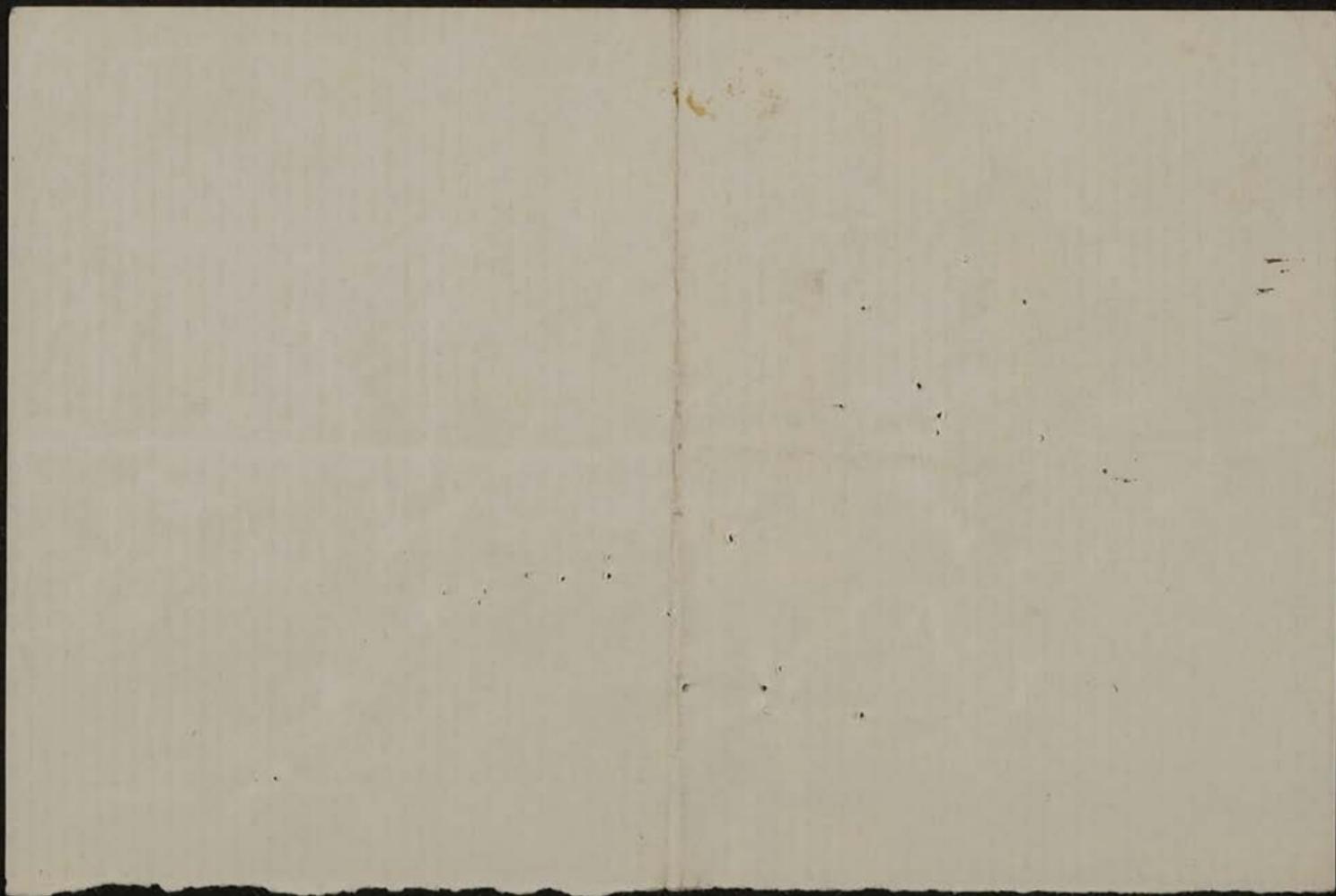
Faute de vaincre  
J'obéirai à l'autorité  
de l'Institut  
annexe 48

Mon cher parent.

Quelle est votre  
heure ? et à quel  
endroit

Baissez-moi.

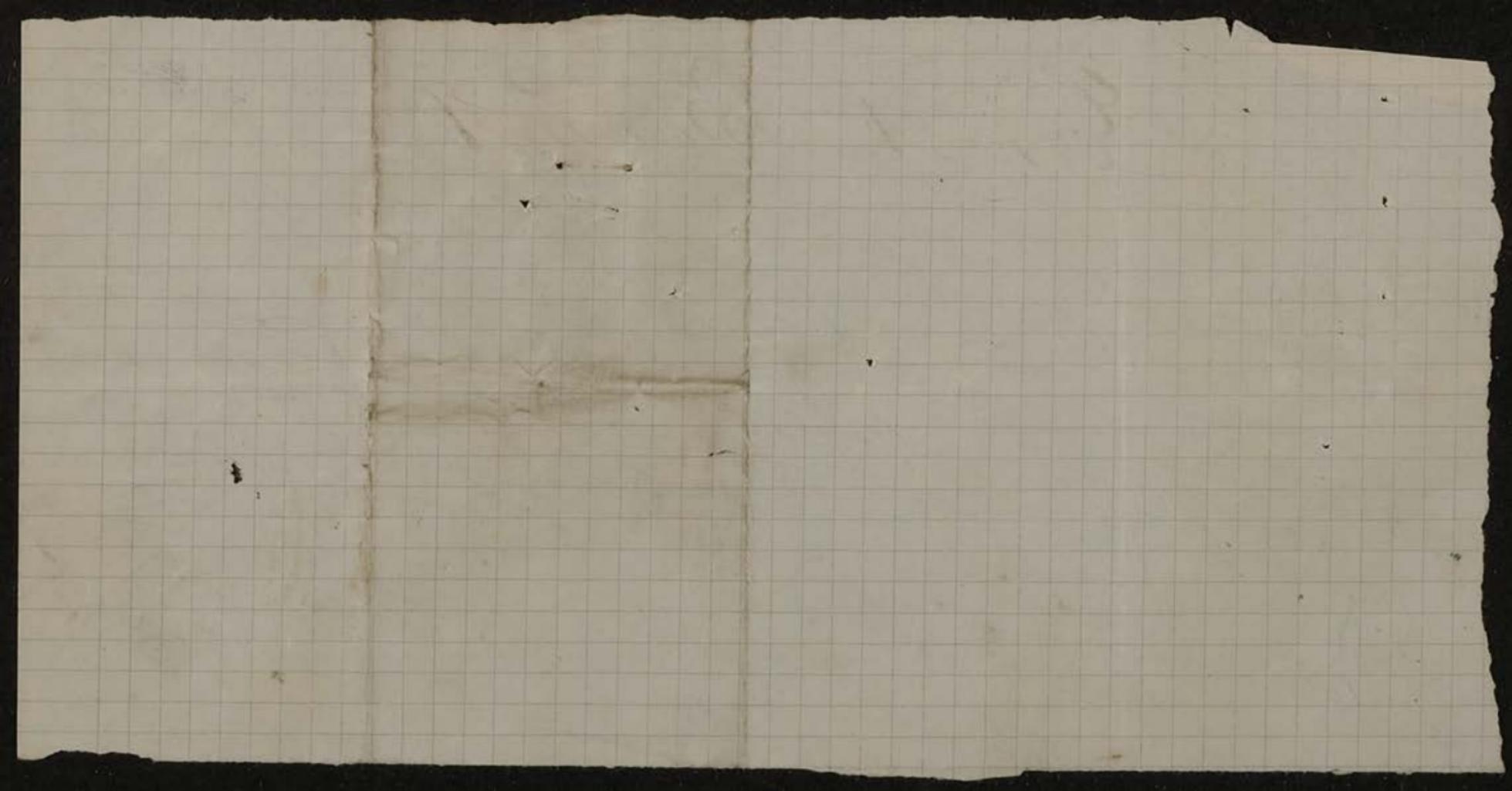
de Bantelane,



Ernest Bonnet

Morphine measured to verify if pure  
ff. } a Vass }  
} Boni Tans Blas }  
} 7 " "

Ammonia



*Paraphe sur cette annexe*

*Annexe N° 26*

**ÉLECTION SÉNATORIALE**

du 10 mars 1891.

**CANDIDAT RÉPUBLICAIN**

**D<sup>r</sup> L. DEVINS**

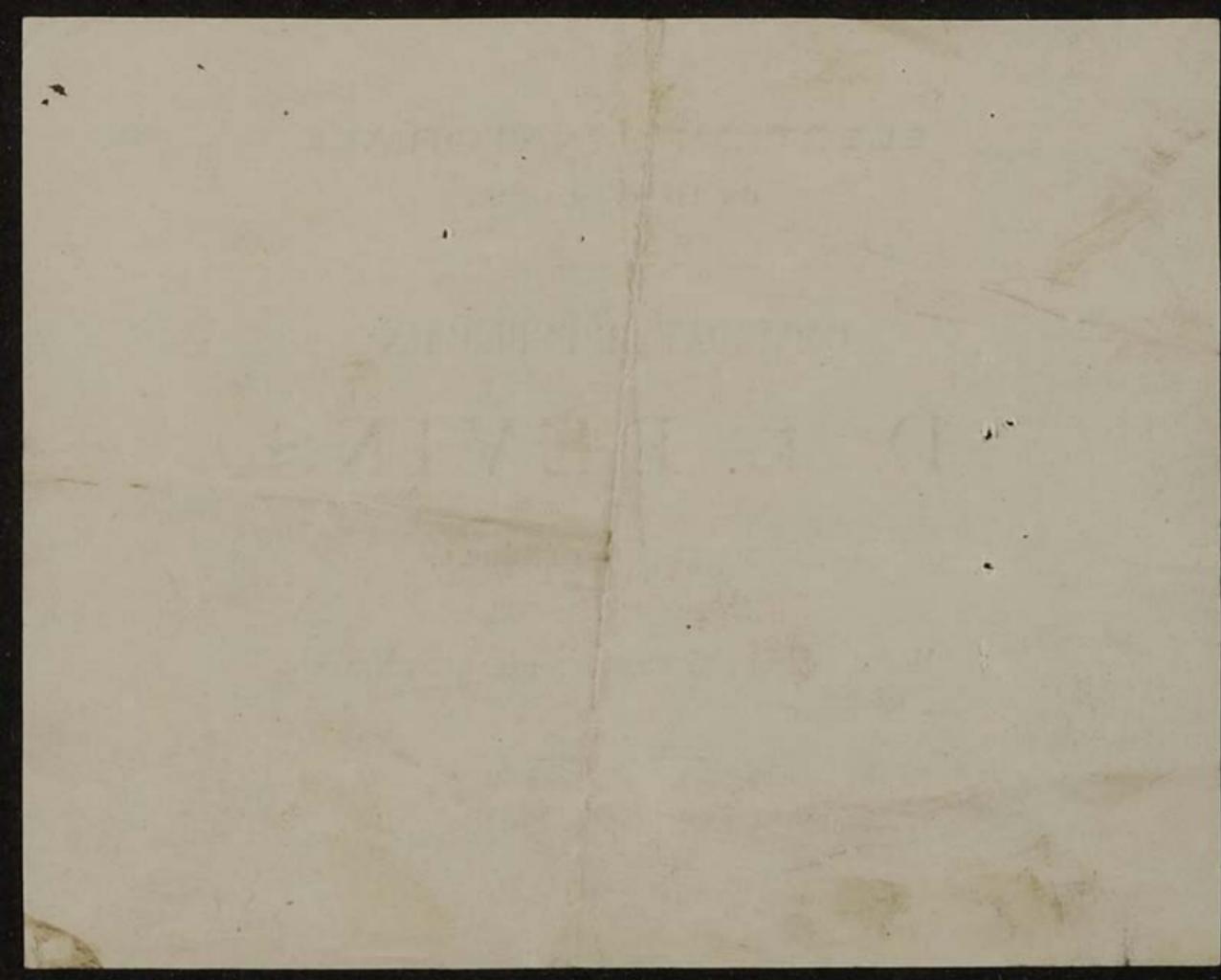
CONSEILLER GÉNÉRAL,

MAIRE DE BRIOUDE,

MEMBRE DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

Le Puy. — Imp. A. Laurent-Monier.

*Brioude auj<sup>te</sup> à Blézé*



*Bureau N.º 37*

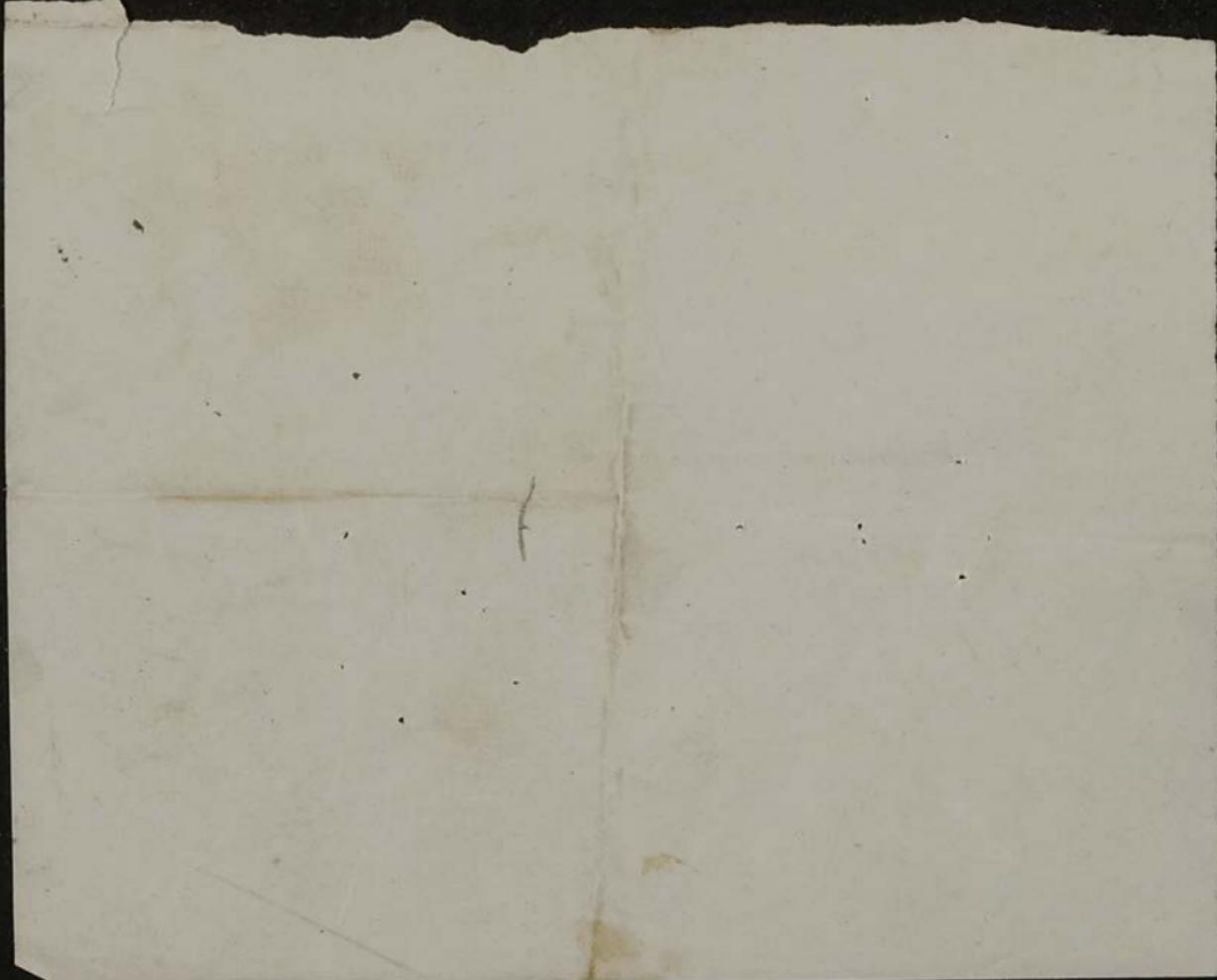
---



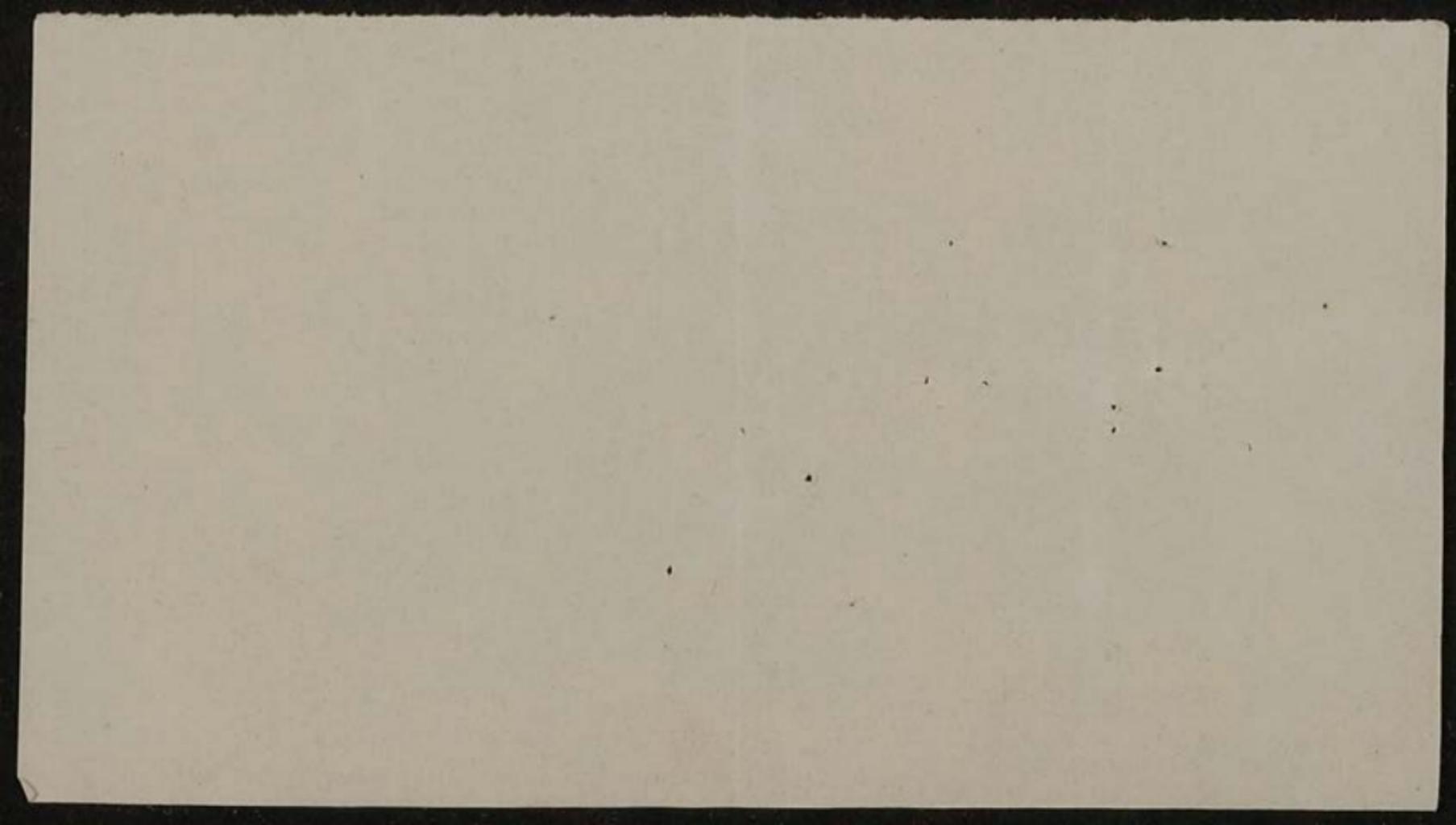
Annex N.<sup>o</sup>. 28

Jan J.

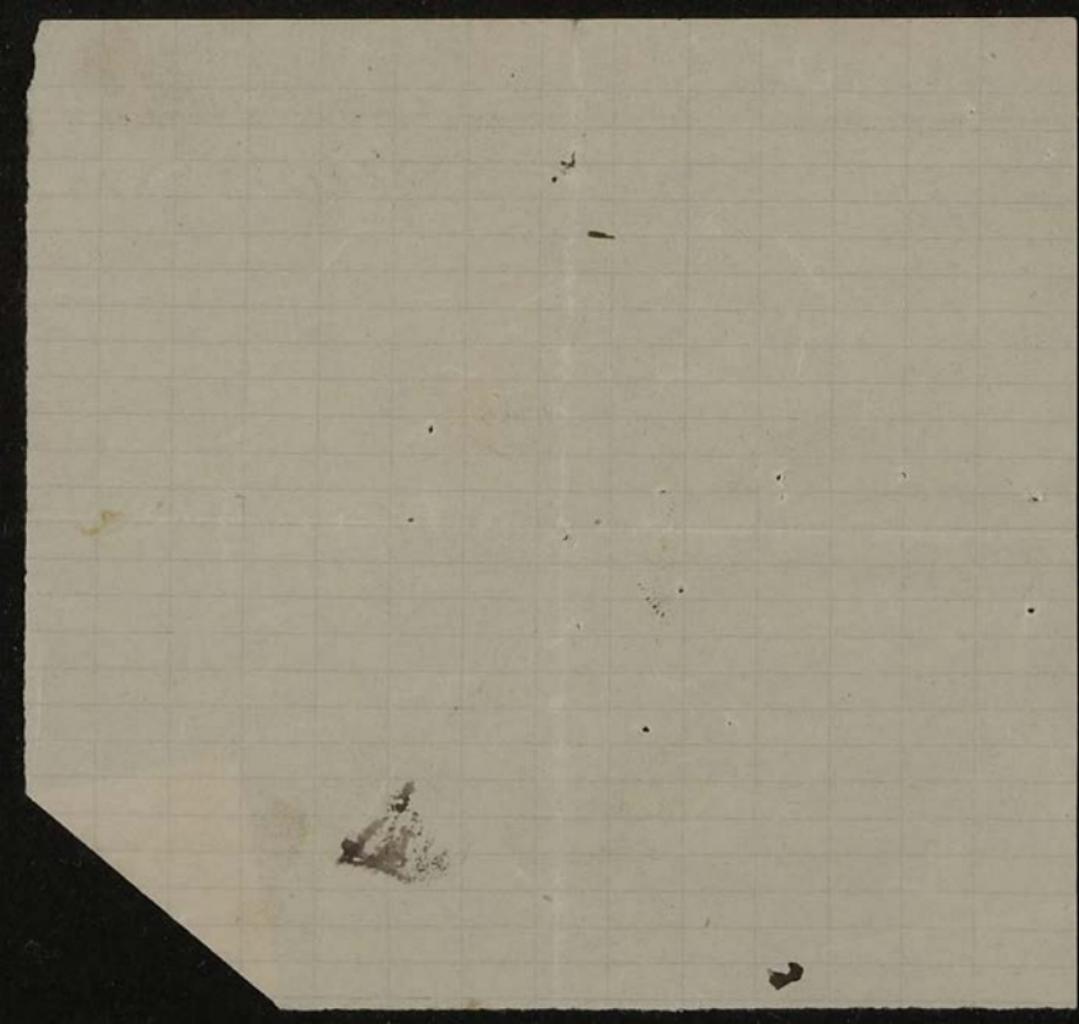
Annex No. 29



Anno N<sup>o</sup> 30

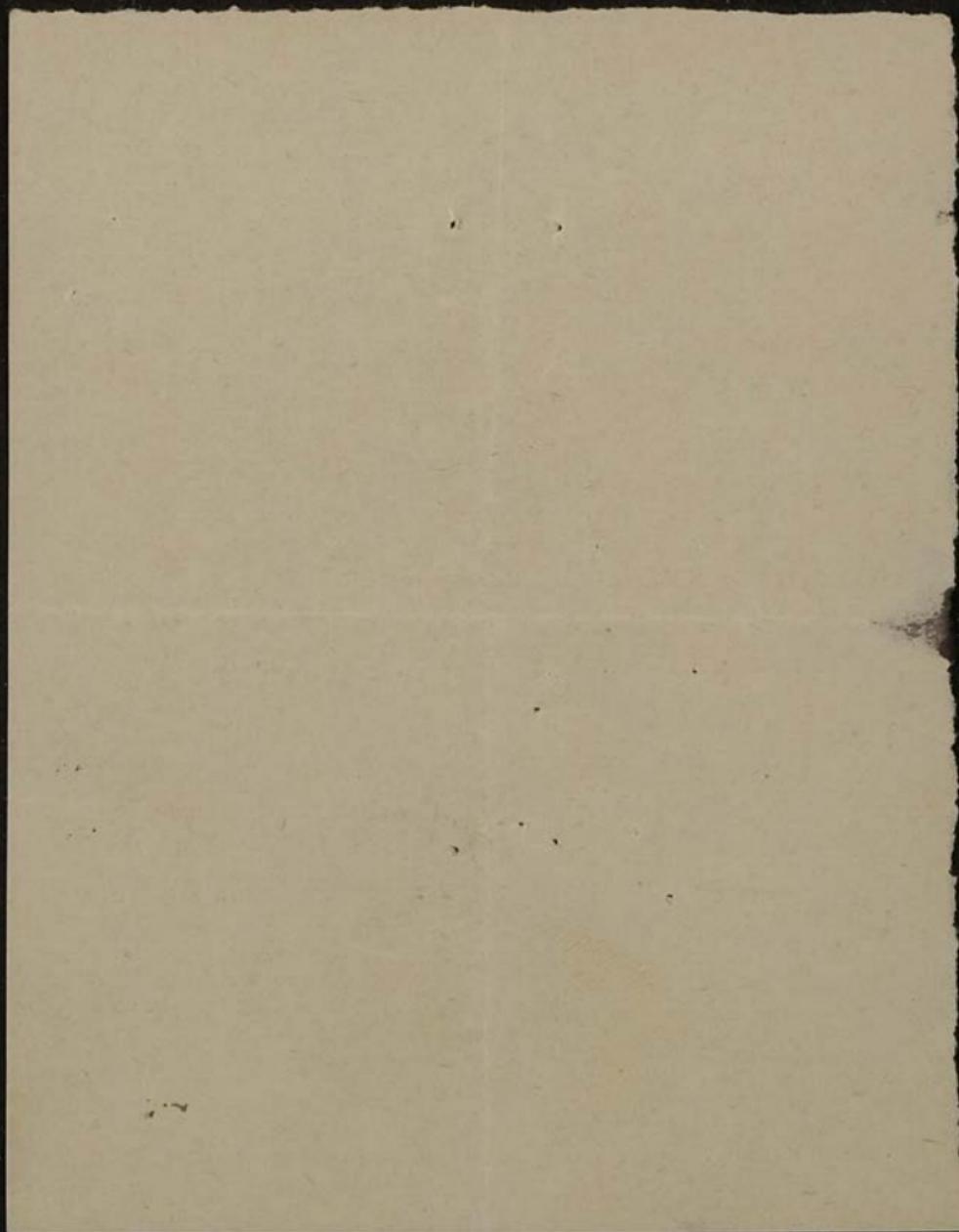


Annexe N° 31



ge.B

Annah. 32



*Annexe N° 33*

## ELECTION SÉNATORIALE

Du 10 mars 1891.

*Candidat de l'Alliance républicaine*

**CLÉMENT ALLEMAND**

Juge au Tribunal civil de Brioude,

Ancien Conseiller général.

---

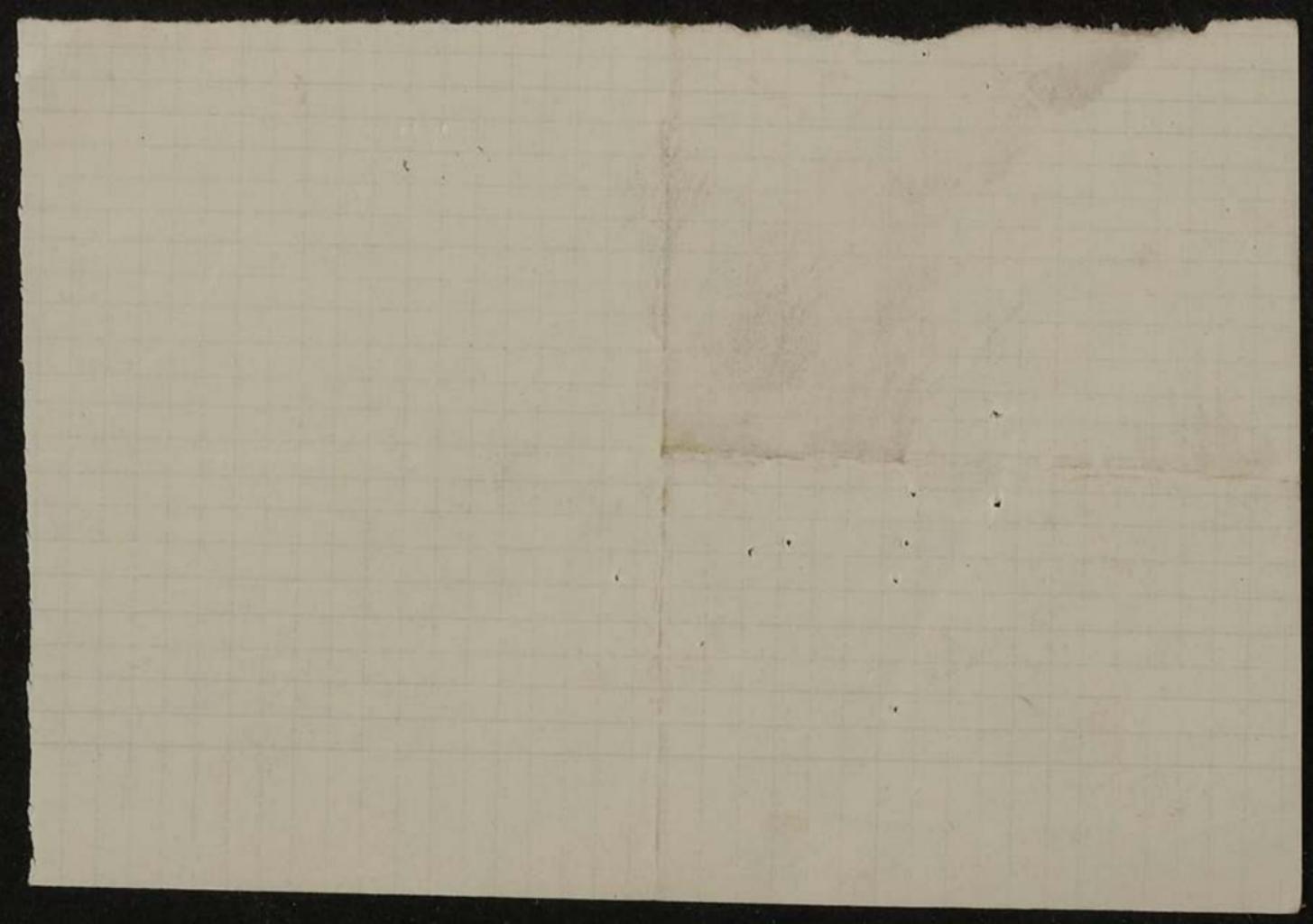
Le Puy. — Imp. Marchessou fils.

*Parlement du Puy*

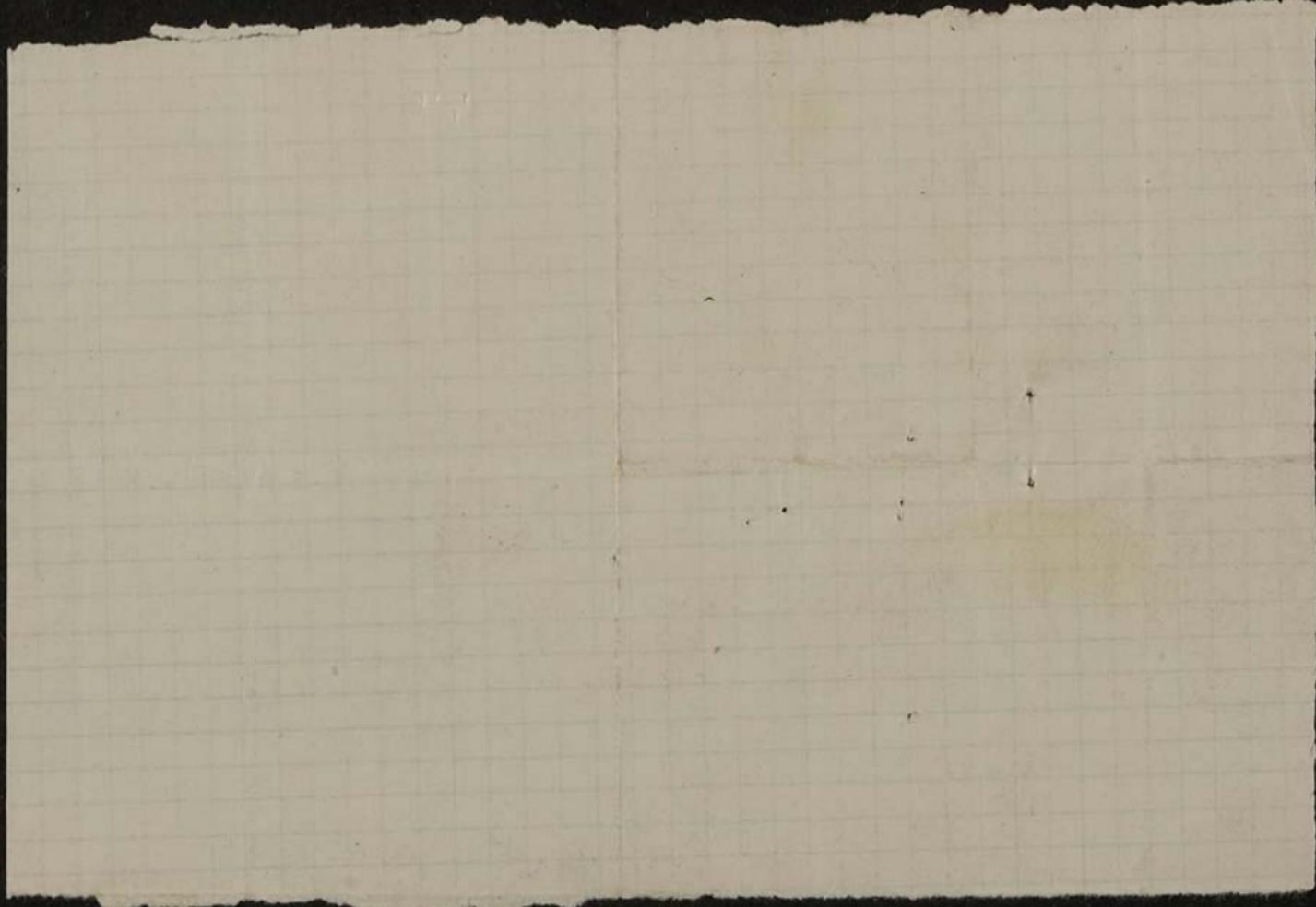
BRITISH LIBRARY MS. C. 2. 2. 12

ANNE BOLEYN

Annex N.º 34



Annex N°. 35



<sup>e</sup> Bureau

# RAPPORT D'ÉLECTION

PRÉSENTÉ PAR

M \_\_\_\_\_

SÉNATEUR

Département \_\_\_\_\_

Les élections du \_\_\_\_\_ dans le département de \_\_\_\_\_  
ont donné les résultats suivants :

1<sup>er</sup> TOUR. Electeurs inscrits \_\_\_\_\_

Nombre de votants \_\_\_\_\_

Bulletins blancs et nuls \_\_\_\_\_ à déduire.

Suffrages exprimés \_\_\_\_\_ dont la majorité absolue est de \_\_\_\_\_

Ont obtenu : MM. \_\_\_\_\_ voix.

---

---

---

---

---

---

---

---

M \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ été proclamé Sénateur comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

(Voir formules au bas de la page 2 en cas de résultats incomplets ou de non résultat).

2<sup>me</sup> TOUR. Electeurs inscrits \_\_\_\_\_

Nombre de votants \_\_\_\_\_

Bulletins blancs et nuls \_\_\_\_\_ à déduire.

Suffrages exprimés \_\_\_\_\_ dont la majorité absolue est de \_\_\_\_\_

Ont obtenu : MM. \_\_\_\_\_ voix.

---

---

---

---

---

---

---

---

M \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ été proclamé Sénateur comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

(Voir formules au bas de la page 2 en cas de résultats incomplets ou de non résultat).

3<sup>me</sup> TOUR. *Electeurs inscrits* \_\_\_\_\_

*Nombre de votants* \_\_\_\_\_

*Bulletins blancs et nuls* \_\_\_\_\_ à déduire.

*Suffrages exprimés* \_\_\_\_\_

*Ont obtenu : MM.* \_\_\_\_\_ voix.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

*M* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

*été proclamé Sénateur comme ayant réuni la pluralité des voix.*

*Votre* \_\_\_\_\_ *Bureau vous propose, en conséquence, de valider l'élection*  
*de M* \_\_\_\_\_

*qui* \_\_\_\_\_ *rempli* \_\_\_\_\_ *les conditions d'éligibilité prescrites.*

---

**Formule en cas de résultats incomplets :** La majorité absolue n'ayant été obtenue que par  
\_\_\_\_\_ candidat il a été procédé à un \_\_\_\_\_ tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

**Formule en cas de non résultat :** Aucun candidat n'ayant réuni la majorité absolue des suffrages  
exprimés, il a été procédé à un \_\_\_\_\_ tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

Ministère  
de l'Intérieur

Direction du Personnel  
de l'Administration Générale

4<sup>e</sup> Bureau

Affaires Politiques

République Française

Paris, le 21 Septembre 1928

Monsieur le Président,

En suite de la vérification des pouvoirs de  
M. Bonnet de Paillerets

Le Sénateur le 16 Septembre 1928  
dans le département de la Drôme  
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents  
ci-après désignés

1<sup>o</sup> Le tableau indiquant les résultats de  
l'élection des délégués et suppléants, dressé en  
exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1875;

2<sup>o</sup> La liste des électeurs sénatoriaux par ordre  
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la  
même loi;

3<sup>o</sup> La liste d'emargement divisée en deux  
cahiers distincts;

4<sup>o</sup> Les feuilles de pointage au nombre de quatre ;

5<sup>o</sup> Le procès-verbal des opérations électorales ;

6<sup>o</sup> La notice du candidat élu ;

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le  
Président, de vouloir bien me faire accuser  
réception du présent envoi.

Aguez, Monsieur le Président,  
l'assurance de ma haute considération.

J. le Ministre de l'Intérieur  
F. le Chef du Bureau des affaires Politiques  
Le Secr.-chef du Bureau

Le chef

Monsieur le Président du Sénat.

# Département de la Lozère.

MODÈLE N° 8 bis

## MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 16 septembre 1928.

(1<sup>er</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	378
Nombre des votants .....	377
Nombre des suffrages exprimés .....	376

### CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Bonnet de Gaillerets

Prénoms : Joseph

Qualification, profession, etc. : ancien député, avocat

Date de la naissance : 1<sup>er</sup> septembre 1867

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu .... 259

[7938] Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Bonnet de Gaillerets ..... 259

M. Garaïn ..... 116

M. ..... .

M. ..... .

Divers, bulletins nuls ou voix perdues..... 2

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne..

377

Election sénatoriale du 16 septembre 1928

X

**JOSEPH BONNET DE PAILLERETS**

Ancien Député

Président du Conseil Général

Candidat d'UNION NATIONALE

Bücher von  
Kuri & Pöhl  
Liane in Zeit  
he zu entdeckt  
dass es nicht

Von  
Herrn Dr.  
Börne  
(Börne  
Montag 9. Februar)

8

*Election sénatoriale du 16 septembre 1928*



# JOSEPH BONNET DE PAILLERETS

Ancien Député

Président du Conseil Général

Candidat d'UNION NATIONALE

1<sup>er</sup> libro Les ames sans

Aventurier

Vélette

Pauvre

Mercier

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOUT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 16 septembre 1928 ,  
à Mende , pour élire un sénateur .

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent vingt huit , le seize du mois de septembre nous <sup>(1)</sup> Gabre Joseph, président du tribunal de la Lozère du tribunal de première instance de Mende , nous sommes rendu dans la salle du Conseil général à l'hôtel de la Préfecture local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Lozère convoqué en vertu du décret du 21 juillet 1928 à l'effet d'élire un sénateur .

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Bessière Etienne ( ), né le 2 janvier 1841  
M. Montanier Théophile ( ), né le 3 mai 1849  
M. Clémant Maurice ( ), né le 28 juillet 1897  
M. Pigeyre Jean ( ), né le 27 juillet 1898  
Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Bon François ( ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1<sup>o</sup> Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs;
- 2<sup>o</sup> Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 3<sup>o</sup> Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4<sup>o</sup> Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5<sup>o</sup> Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6<sup>o</sup> Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914;
- 7<sup>o</sup> Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 8<sup>o</sup> Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 9<sup>o</sup> La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1<sup>o</sup> les enveloppes et 2<sup>o</sup> les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
			en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section.....	188	187	/	"
2 <sup>e</sup> Section.....	189	189	"	"
3 <sup>e</sup> Section.....				
4 <sup>e</sup> Section.....				
5 <sup>e</sup> Section.....				
6 <sup>e</sup> Section.....				
7 <sup>e</sup> Section.....				
8 <sup>e</sup> Section.....				
9 <sup>e</sup> Section.....				
10 <sup>e</sup> Section.....				
TOTAUX .....	377	376	1	"

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	M. Donnet de Taillefer	M. Panain	M.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
1 <sup>re</sup> Section . . . . .	187	1	187	"	147	59											
2 <sup>e</sup> Section . . . . .	189	"	189	"	132	57											
3 <sup>e</sup> Section . . . . .																	
4 <sup>e</sup> Section . . . . .																	
5 <sup>e</sup> Section . . . . .																	
6 <sup>e</sup> Section . . . . .																	
7 <sup>e</sup> Section . . . . .																	
8 <sup>e</sup> Section . . . . .																	
9 <sup>e</sup> Section . . . . .																	
10 <sup>e</sup> Section . . . . .																	
TOTAUX . . . . .	376	1	376		259	116											

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits . . . . . 378

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargement . . . . . 377

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants<sup>(1)</sup> . . . . . 377

A DÉDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs<sup>(2)</sup> . . . . . 2

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . .

MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup> . . . . . 188

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Joseph Bonnet de Sailleret	Deux cent cinquante neuf	259
M.		
M. Louis Parrain	Cent seize	116
M.		
Bulletins nuls (2).....	un bulletin sans enveloppe et un blanc	2

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) Bonnet de Sailleret Joseph ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

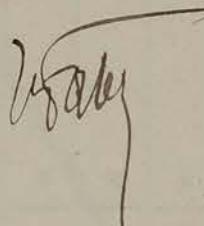
*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

*Néant*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

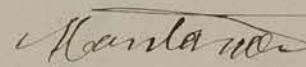
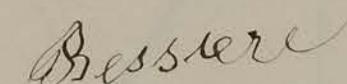
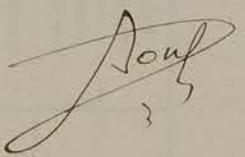
Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à 13 heures.

Le Président,



Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,



2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émaragement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>e</sup> Section.....					
2 <sup>e</sup> Section.....					
3 <sup>e</sup> Section.....					
4 <sup>e</sup> Section.....					
5 <sup>e</sup> Section.....					
6 <sup>e</sup> Section.....					
7 <sup>e</sup> Section.....					
8 <sup>e</sup> Section.....					
9 <sup>e</sup> Section.....					
10 <sup>e</sup> Section.....					
TOTAUX.....					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	M.													
1 <sup>re</sup> Section .....																		
2 <sup>e</sup> Section .....																		
3 <sup>e</sup> Section .....																		
4 <sup>e</sup> Section .....																		
5 <sup>e</sup> Section .....																		
6 <sup>e</sup> Section .....																		
7 <sup>e</sup> Section .....																		
8 <sup>e</sup> Section .....																		
9 <sup>e</sup> Section .....																		
10 <sup>e</sup> Section .....																		
TOTAUX .....																		

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargement.....

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue,

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs <sup>(2)</sup>.....

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les seconds avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>.....

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2) . . . . .		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3)  
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue  
été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à dix-neuf heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

### 3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

#### *Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'emargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>e</sup> Section . . . . .					
2 <sup>e</sup> Section . . . . .					
3 <sup>e</sup> Section . . . . .					
4 <sup>e</sup> Section . . . . .					
5 <sup>e</sup> Section . . . . .					
6 <sup>e</sup> Section . . . . .					
7 <sup>e</sup> Section . . . . .					
8 <sup>e</sup> Section . . . . .					
9 <sup>e</sup> Section . . . . .					
10 <sup>e</sup> Section . . . . .					
<hr/>					
TOTAUX . . . . .					

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À							
1 <sup>re</sup> Section .....					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
2 <sup>e</sup> Section.....												
3 <sup>e</sup> Section.....												
4 <sup>e</sup> Section.....												
5 <sup>e</sup> Section.....												
6 <sup>e</sup> Section.....												
7 <sup>e</sup> Section.....												
8 <sup>e</sup> Section.....												
9 <sup>e</sup> Section.....												
10 <sup>e</sup> Section.....												
TOTAUX .....												

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits .....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Ont obtenu <sup>(1)</sup> :

(1) Glasser les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M		
M.		
Bulletins nuls <sup>(2)</sup> .....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M <sup>(3)</sup>  
ayant obtenu la pluralité des voix  
été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 13 heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 4, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 5 à 6, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 7 à 8, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe.....	1
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....	
Enveloppes sans bulletin.....	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	
Enveloppes non réglementaires.....	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.....	
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....	

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

*Nicard*

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

( Voir page 9 les signatures des membres du bureau du collège électoral )

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Mende	Balmelle Henri	accepté	Chevalier Ernest	accepté	
- . 5 -	Sagnon Joseph	accepté	Layorte Jean	accepté	
- . 5 -	Maurin Eugène	accepté			
- . 5 -	Mercier Joseph	accepté			
- . 5 -	Moutet Auguste	accepté			
- . 5 -	Forestier Louis	accepté			
- . 5 -	Brunel François	accepté			
- . 5 -	Sinègre Lucien	accepté			
- . 5 -	Bousquet Jules	accepté			
Badaroux	Bazalgette J. Piem	accepté	Bousquet Jules	accepté.	
- . 5 -	Pigeire Jean	accepté			
Balsièges	Bringer Louis	accepté	Martin Jean	accepté	
Le Born	Masson Etienne	accepté	Molinier J. B. <sup>e</sup>	accepté.	
Brenac	Chaydal Casimir	accepté	Bonnet J. P. Pierre	accepté	
Chastel-Mougel	Sagajol Émile	accepté	Pons François	accepté	
- . 5 -	Lauraire Joseph	accepté			
Lamijols	Ferrier Elie	accepté	Viguerd Valentin	accepté	
- . 5 -	Chauvet Casimir	accepté			
Pelouse	Chaydal Cyprien	accepté	Tracisse Jean	accepté	
J. Bauxile	Pradeilles Justin	accepté	Malaval Germain	accepté.	
J. Etienne-du-Tardoum	Grosset Jean Louis	accepté	Philip J. B. <sup>e</sup>	accepté.	
- . 5 -	Afflatet Jean Louis	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint Amans	Clavières Adrien	accepté	Bonnal Antoine	?	
Estables	Gardien Yves	accepté	Jaillard René	accepté	
- .s -	Velay Jean	accepté			
Lachamp	Ogiol Albert	accepté	Tontegue Yves	accepté	
- .s -	Ferrier Paulin	accepté			
Les Faubies	Valette Cyriens	accepté	Murat Emile	accepté	
- .s -	Gras Pierre	accepté			
Ribemont	Gras Pierre	accepté	Alle Joseph	accepté	
- .s -	Chalier Auguste	accepté			
Vientort de Randa	Bernous Henri	accepté	Granier Jean	accepté	
- .s -	Auzier Guillaume	accepté			
	Hours Arsène	accepté			
Saint Denis	Fourcaud Célestin	accepté	Félicité Théodore	accepté	
- .s -	Trincaud Elie	accepté			
Saint Gal	Tuffery Hippolyte	accepté	Gardien François	accepté	
Sergières	Gouette y <sup>e</sup> B <sup>e</sup>	accepté	Velay Arsène	accepté	
- .s -	Maliges Antoine	accepté			
la Villedieu	Velay Pierre	accepté	Bayle Marius	accepté	
le Bleymard	Pougière Félix	accepté	Blanc Urbain	accepté	
- .s -	Reytzins Cyriens	accepté			
Allenc	Richard Alexandre	accepté	Maurin y <sup>e</sup> B <sup>e</sup>	accepté	
- .s -	Gachon y <sup>e</sup> B <sup>e</sup>	accepté			
Bagnols-la-Bâmes	Regersat Auguste	accepté	Bonnal Célestin	accepté	
Belvezet	Oustès Emile	accepté	Boiron Jean	accepté	
Chadenet	Bros y <sup>e</sup> B <sup>e</sup>	accepté	Bonnel Léonin	accepté	
Chasserades	Rabariet y <sup>e</sup> Louis	accepté	Briquet Joseph	accepté	
- .s -	Teissier Marius	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Gubières	Boissier Joseph	accepté	Félix Jean	accepté	
- - -	Rous Pierre	accepté			
Gubierettes	Reboul Félix	accepté	Vidal Urbain	accepté	
Mars d'Icières	Peyrasin Urbain	accepté	Bros Camille	accepté	
- - -	Duet François	accepté			
St Frial d'Albigeois	Roux Pierre	accepté	Dubois François	accepté	
St Hélène	Boiral Pierre	accepté	Buisson Louis	accepté	
St Julien du Tournel	Baret Joseph	accepté	Maurin J. B <sup>e</sup>	accepté	
- - -	Malaval Léon	accepté			
Châteauneuf de Panisse	Poche Etienne	accepté	Rolland Adrien	accepté	
- - -	Rigat Pierre	accepté			
Argence de Rauzon	Bayle Jules	accepté	Tourrenc Pierre	accepté	
- - -	Dumy Louis	accepté			
Chaudeyrac	Yves Albin	accepté	Panc Marius	accepté	
- - -	Chabalier Pierre	accepté			
Chenland l'Egauze	Vincent B <sup>e</sup>	accepté	Bonnefille Martin	accepté	
Lambert	Dubois Laimir	accepté	Gely Jean	accepté	
Montbel	Mercier Firmin	accepté	Albouy Auguste	accepté	
- - -	Almeras Etien	accepté			
Pierrefiche	Bonnet Adrien	accepté	Delasne B <sup>e</sup>	accepté	
- - -	Grézalier Célestin	accepté			
St Jean-la-Touillouse	Asture Pierre	accepté	Chaze Louis	accepté	
- - -	Aurand Baptiste	accepté			
St Sauveur de Ginerbrix	Richard Justine	accepté	Bachelard Firmin	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Grandrieu	Pouze Auguste	accepté.	Chaurand Joseph.	accepté.	
- s -	Tribuchon Pierre	accepté.			
- s -	Gibert Gilbert	accepté.			
Chambon-le-Châtel	Chirac Maurice	accepté.	Garnaud André	accepté.	
- s -	Mayrand Abraham	accepté.			
Laval-d'Agen	Audurier François	accepté.	Richard Jean Claude	accepté.	
La Fauvise	Corrige Julien	accepté.	Roche Joseph	accepté.	
St Bonnet-de-Montauroux	Mergrand Baptiste	accepté.	Pouze Jean Pierre	accepté.	
- s -	Comte en B <sup>e</sup>	accepté.			
St Colombbe-d'Euzoux	Brun Jean François	accepté.	Guillard Baptiste	accepté.	
St Paul-le-Froid	Poimbault Joseph	accepté.	Baffie Antoine	accepté.	
- s -	Brunel André	accepté.			
St Symphorien	Babeyrolles Auguste	accepté.	Mourques Baptiste	accepté.	
- s -	Bassier Pierre	accepté.			
<hr/>					
Langoigne	Dornoux Jean	accepté.	Cellier Joseph	accepté.	
- s -	Hebrard Baptiste	accepté.	Quillhos Armand	accepté.	
- s -	Mouet Adolphe	accepté.			
- s -	Borne Victor	accepté.			
- s -	Lourdin Victorin	accepté.			
- s -	Hermet Jean	accepté.			
- s -	Perget Albert	accepté.			
- s -	Dubois Emile	accepté.			
- s -	Bruny B <sup>e</sup>	accepté.			
<hr/>					
Avioceix	De Simierac Joseph	accepté.	Poulet Victor	accepté.	
- s -	Desdemajorie Gérard	accepté.			
Chartadier	Mourques François	accepté.	Bonnefille Yves	accepté.	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Fontaines	Hugon Louis	accepté	Michel Jean Joseph	accepté.	
Luc	Gigoulat Joseph	accepté	Astier Louis	accepté.	
- .5 -	Maurines Pierre	accepté			
Naussac	Viala Anselme	accepté	Brunel-Viala Joseph	accepté.	
Rocèles	Debois Blaise	accepté	Kourtin Hippolyte	accepté.	
- .5 -	Lauraire Joseph	accepté			
St Fleur de Mercoire	Martine Auguste	accepté	Martin Joseph	accepté.	
Villefort	Cortanié Louis	accepté	Fossezis 4 <sup>e</sup> B <sup>e</sup>	accepté	
- .5 -	Chambon Henri	accepté.			
Oltier	Poulet 4 <sup>e</sup> B <sup>e</sup>	accepté	Poulet Camille	accepté.	
- .5 -	Paulhan Jean	accepté			
Les Balmelles	Niel Louis	accepté	Baldit Leopold	accepté.	
La Bastide-Suylant	Sabut Henri	accepté	Vialle Joseph	accepté.	
Combret	Doladille Augustin	accepté	Saint Jean 4 <sup>e</sup> B <sup>e</sup>	accepté.	
Planechamps	Coulombe Marcel	accepté	Chardès Marius	accepté.	
Fourchareses	Balme Yves	accepté	Boisset Adrien	accepté.	
Priéjachères	Maurin Emile	accepté	Poudrevigne Pierre	accepté.	
- .5 -	Fréisse Camille	accepté			
St André Lapéeze	Pellecuer Marcellin	accepté	Boreste Adolphe	accepté.	
Jean Chazorne	Chalbos Firmin	accepté	Mercier Firmin	accepté.	
Marejols	Roujin Jean	accepté	Chapelle Antonin	accepté.	
- .5 -	Ollier Alexis	accepté	Galauix Paul	accepté.	
- .5 -	Dides Jean Joseph	accepté			
- .5 -	Chaudesaygues Joseph	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Manjeols	Boegersat Joseph accepté				
- .s -	Julien Camille accepté				
- .s -	Sénin J. B. accepté				
- .s -	Florence Charles accepté				
- .s -	Arnal J. B. accepté				
Autremas	De Fransard Clémie accepté		Fontagne Urbain accepté		
Le Buisson	Portalier J. B. accepté		Laporte Camille accepté		
- .s -	Portalier Léon accepté				
Gabriac	Soulier Pierre accepté		Bruchesse Albert accepté		
Crèzes	Gaillard Rémy accepté		Chanon Charles accepté		
Montrodat	Balansier Yves accepté		Pelat J. B. accepté		
- .s -	Malgoire Dubois accepté				
Gathers	Bardon Albert accepté		Bonniol Pierre accepté		
Recoledeumas	Breny Sébastien accepté		Salomon Frédéric accepté		
St Bonnet de Chine	Négrier Denis accepté		Gleize Clément accepté		
St Laurent de Muret	Gily Leopold accepté		Garcia Louis accepté		
- .s -	Pages Urbain accepté				
St Léger de Peyre	Bernuel Ephraim accepté		Tuffery Pélérin accepté		
- .s -	Cayroche Hippolyte accepté				
St Alban	Vincens Albert accepté		Gallbert Jean Louis accepté		
- .s -	Muriet Marius accepté		Dugeyron Marius accepté		
- .s -	Parent J. B. accepté				
- .s -	Chartang J. B. accepté				
- .s -	Pauliac Jean accepté				
- .s -	Trical Antoine accepté				
Tontans	Baffie Frédéric accepté		Pientot Henri accepté		
- .s -	Roussel Théophile accepté				

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lair	Julien Julies accepté		Chabaud Adrien accepté		
Saint Eulalie	Veyrand Antoine accepté		Brunel Augustin accepté		
Sergerette	Blanquet Hippolyte accepté		Derval Urbain accepté		
	De More Louis accepté				
Aumont	Graes Hilarius accepté		Verguet Alexandre accepté		
- 15 -	Pegersat Emile accepté				
La Flèche-de-Seyne	Graes Hilarius accepté		Forestier Léon accepté		
- 15 -	Hauzel q <sup>e</sup> B <sup>e</sup> accepté				
Tou de Seyne	Albaret Adrien accepté		Morlin Léon accepté		
- 15 -	Rouzeire Augustin accepté				
Garols	Deloustal Prosper accepté		Chalier Joseph accepté		
- 15 -	Echit Léon accepté				
St Colombe-de-Seyne	Osty Leopold accepté		Hermet Aimable accepté		
- 15 -	Salles q <sup>e</sup> Pierré accepté				
St Saupour de Seyne	Bonnet Camille accepté		Michel Moissac Emile accepté		
- 15 -	Seyène Victor accepté				
La Canourgue	Fabre Gaston accepté		Definance Elie accepté		
- 15 -	Blanc Camille accepté				
- 15 -	Bergogne Berthe accepté				
Auxillac	Clazel Charles accepté		Bouniol Firmin accepté		
Banassac	Monestier Albert accepté		Fabre Georges accepté		
- 15 -	Tourcade Faustin accepté				
Bauillac	Solignac Lucien accepté		Verdier Eugène accepté		
La Capelle	Castanier Henri accepté		Grauchesseq Guérin accepté		
Payrac du Tarn	Yagues Félix accepté		Monestier Emile accepté		
- 15 -	Viby Joseph accepté				

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montjérin	Reversat François	accepté	Commercas Firmin	accepté	
S <sup>t</sup> Saturnin	Fages Louis	accepté	Dourmeuf Marius	accepté	
La Tieule	Constantin Jules	accepté	Castan Albert	accepté	
Bhanac	Palmier Simile	accepté	Fages Joseph	accepté	
- - -	Grosset Marius	accepté			
Bariac	de Laboulin Bollène	accepté	Boniday Antoine	accepté	
- - -	Moulige y <sup>e</sup> B <sup>t</sup>	accepté			
Cultures	Meunier Urbain	accepté	Alba Ambroise	accepté	
Eselasèdes	Brenoux Urbain	accepté	Grueboeuf Basile	accepté	
Les Salelles	Bonenfant Ernest	accepté	Deltour Prosper	accepté	
Le Villard	Mallassagne Urbain	accepté	Lafigne Alfred	accepté	
S <sup>t</sup> Phely d'Acher	Clément Maurice	accepté	Vincens Fernand	accepté	
- - -	Boudon Cyprien	accepté			
- - -	Bonnefoy Marius	accepté			
Albaret P <sup>a</sup> Marie	Gallot Alphonse	accepté	Mallet Jean	accepté	
- - -	Pascal Pierre	accepté			
Aucamie	Montanier Théophile	accepté	Mourges Guillaume	accepté	
Le Bacons	Gréze Théophile	accepté	Pélegry A <sup>e</sup> B <sup>t</sup>	accepté	
Perce	Delfaud Pierre	accepté	Vigner Achille	accepté	
Les Bessons	Poulalix Dimi	accepté	Constant Firmin	accepté	
- - -	Amouroux Prosper	accepté			
Blayignac	Gardon Augustin	accepté	Salson Edouard	accepté	
La Fage P <sup>a</sup> Julien	Pousonnaille Emile	accepté	Poulalix Dubine	accepté	
Rimouze	Valy Frédéric	accepté	Gémarin Joseph	accepté	
- - -	Ticket Emile	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cournel	Batifol Théodore	accepté	Boissonnade J. Simon accepté		
- .5 -	de Briay Christian	accepté			
Albaret-le-Bonhut	Vidal Louis	accepté	Salyan Théophile accepté		
- .5 -	Gresyss Bladimir	accepté			
Argens d'Ucher	Saray Adrien	accepté	Odoul Félix accepté		
Brion	Conarton Auguste	accepté	Pelat Auguste accepté		
Chauchailles	Miery Antoine	accepté	Tournier Lazier accepté		
Frage Montferrand	Serre Pierre Jean	accepté	Gibellis Louis accepté		
- .5 -	Boyer 4 <sup>e</sup> 8 <sup>e</sup>	accepté			
Noalhae	Seguy Privat	accepté	Reynise 4 <sup>e</sup> Pierre accepté		
S <sup>t</sup> Guéry	Bréchet Louis	accepté	Charraine Jean accepté		
S <sup>t</sup> Laurent-de-Teyris	Chabaut Prosper	accepté	Chalget Léon accepté		
Lernes	Boissonnade Joseph accepté		Vassal Romain accepté		
- .5 -	Mouragues Jacques accepté				
S <sup>t</sup> Germain-du-Fèb	Murquet Urbain	accepté	Pareyre Louis accepté		
- .5 -	Pessouches Joseph	accepté			
Obirac	Roujon Joseph	accepté	Chabert Etienne accepté		
- .5 -	Bessière Etienne	accepté			
Les Herminaux	Sagnet Antoine	accepté	Ségala Théophile accepté		
Le Monastier	Valgalier Paul	accepté	Boudet Augustin accepté		
Saint-Mariès	Chauderonne Denis accepté		Bastanier Fortuné accepté		
S <sup>t</sup> Pierre-de-Vassivière	Delpuech François	accepté	Magne B <sup>e</sup> accepté		
- .5 -	Petersak Amédée	accepté			
Les Salées	Marillou Louis	accepté	Vauvrier Antoine accepté		
Trélans	Rodier Joseph	accepté	Constant Benjamin accepté		

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Malgues-Ville - .5 -	Gres Auguste Delmas Pierre	accepté accepté	Rabeyrolles Béatrice	accepté	
Chaulhac	Boutarel Frédéric	accepté	Delpat Arsène	accepté	
Mulianges	Archet Clémis	accepté	Buffière Barthélémy	accepté	
Malgues-Vorain - .5 -	Soulier Théodore	accepté	Tuffery Auguste	accepté	
Vidal Marius		accepté			
Pauillac-en-Margeride	Pousse Louis	accepté	Vissac Laurent	accepté	
Prunières	Merle Félix	accepté	Garrigou Théodore	accepté	
St Léger-du-Malgue	Soulier J <sup>e</sup> Pierre	accepté	Gresselier Victorin	accepté	
- .5 -	Chassang Antoine	accepté			
St Pierre-le-Vieux	Savy Louis	accepté	Salgues J <sup>e</sup> B <sup>te</sup>	accepté	
- .5 -	Farges Firmin	accepté			
St Privat-du-Fau	Besse Jacques	accepté	Brun J <sup>e</sup> B <sup>te</sup>	accepté	
- .5 -	Ouhac Léopold	accepté			
Marsinals	Forion Victor	accepté	Pouget Adrien	accepté	
- .5 -	Valentin Dubois	accepté			
Grandgal	Relat Pierre Jean	accepté	Alinc Jean	accepté	
Malbouzon	Théron Vincent	accepté	Savoye Émile	accepté	
Marchastel	Champagne Paul	accepté	Gurguy Henri	accepté	
Prunetjols - .5 -	Deslas Frères Emmanuel	accepté	Hermet Henri	accepté	
Recoules-d'Ubrue	Bressunge Etienne	accepté			
	Prat Adrien	accepté	Cicelot Léon	accepté	
- .5 -	Valette J <sup>e</sup> François	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Florac	Babanel Seignan	accepté	Melguion Pasimir	accepté	
- . -	Montet Jean	accepté			
- . -	Pouel Léopold	accepté			
Bédouès	Huc Léon	accepté	Atger Aimé	accepté	
Les Bondons	Palmier Louis	accepté	Lapierre Camille	accepté	
- . -	Pelatay Paulin	accepté			
Courèges	Campredon Alphonse	accepté	Greissent gr. B <sup>te</sup>	accepté	
Espeyran	Grégoire Jean	accepté			
- . -	Hierle Camille	accepté	Boulet Aristide	accepté	
- . -	Gleize Léon	accepté			
Les Pousses	Laget Paul	accepté	Aurès Gaston	accepté	
St Laurent de Frêches	Bessède Arthur	accepté	Sabatier Ernest	accepté	
La Salle-Sunet	Delmech Alphonse	accepté	Roux Jules	accepté	
Vebron	Lévéjac Elie	accepté	Aguilhon David	accepté	
- . -	Balsins Jean	accepté			
Barre-des-Cévennes	Lauriol Léon	accepté	Roux Abel	accepté	
- . -	Maury Marc	accepté			
Bassurels	Chauzon Albin	accepté	Dubaret Paul	accepté	
Bassagnas	Rouvière Alfred	accepté	Vielzeuf Gaston	accepté	
Gabriac	Armand Gustave	accepté	Passenal Noë	accepté	
Moleson	Gaußen Ernest	accepté	Bosquier Albin	accepté	
Le Pompidou	Valmalle Florent	accepté	Pocheblanc Aimé	accepté	
- . -	Fraisse Arthur	accepté			
St Croix Y <sup>e</sup> Faucon	Atger Joseph	accepté	Pousson Emile	accepté	
- . -	Rouvière Louis	accepté			
St Julian d'Ispeyrac	Poudenc Arthur	accepté	Huguet Albin	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S <sup>t</sup> Enimie	Pleyrier Justin	accepté	Domeizel Elément	accepté	
- . s -	Gourguier Fortuné	accepté			
La Malène	Bruy Victor	accepté	Arnal Marius	accepté	
	Agès Fortuné	accepté			
Moutbren	Boutin Léon	accepté	Delos Martin	accepté	
Prades	Durand Joseph	accepté	Montagnier Félix	accepté	
Quèzac	Bousquet Auguste	accepté	Gosse Auguste	accepté	
- . s -	Rougière Eugène	accepté			
S <sup>t</sup> Chély du Tarn	Malafosse Louis	accepté	Pradeilles Achille	accepté	
- . s -	Reichard Oscar	accepté			
S <sup>t</sup> Germain de Laberte	Maranda Auguste	accepté	Liquière Louis	accepté	
- . s -	Gheraud Louis	accepté			
Collet-de-Dézé	Plans Firmin	accepté	Verdelhan Gypius	accepté	
- . s -	Felgeiroles Alain	accepté			
Moissac	Rougière Fernand	accepté	Portalier Paul	accepté	
S <sup>t</sup> André de Lencize	Verdelhan Georges	accepté	Chabrol Alain	accepté	
S <sup>t</sup> Etienne V <sup>ie</sup> Françoise	Gussot Numa	accepté	Coudere Albert	accepté	
- . s -	Guérin Gabriel	accepté			
S <sup>t</sup> Hilaire-de-Lavit	Rouquerand Sylvio	accepté	Marion Arthur	accepté	
S <sup>t</sup> Julien-des-Points	Lacombe Clémis	accepté	Leyte Hippolyte	accepté	
S <sup>t</sup> Martin-de-Bouboux	Darnier Ruben	accepté	Agès Abel	accepté	
- . s -	Verdeilhan Midaine	accepté			
S <sup>t</sup> Martin-de-Lansac	Sivens Auguste	accepté	Sallet Charles	accepté	
S <sup>t</sup> Michel-de-Dézé	Languier Aimé	accepté	Languier Rubin	accepté	
S <sup>t</sup> Prixat-de-Vallangou	Scelles Ernest	accepté	Hugon François	accepté	
- . s -	Sallet Numa	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Massegros	Mouery Albert	accepté	Poujol Henri	accepté	
Le Recouex	Sarrony Marcel	accepté	Bortes Etienne	accepté	
St Georges-de-Lévéjac	Blanc Léonard	accepté	Tages Gustave	accepté	
—	Malazaj Philippe	accepté			
St Roche-de-Peluzet	Barrière Ernest	accepté	Calmette Auguste	accepté	
Les Vignes	Badaroux Fortuné	accepté	Postecalde Gules	accepté	
Meyrueis	Tages Joseph	accepté	Roy Charles	accepté	
—	Barcalier Léon	accepté			
—	Lapeyze Paul	accepté			
Fraissinet-de-Fourques	Bertrand Louis	accepté	Veygalier Germinal	accepté	
Catuzières	Hubac Joseph	accepté	Hubac Gules	accepté	
Hures	Michel Urbain	accepté	Gal Denis	accepté	
la Parade	Fréteilong Emile	accepté	Divesque Hippolyte	accepté	
le Rozier	Doy Jean	accepté	Julien Louis	accepté	
St-Pierre-des-Tripiers	Orjol Louis	accepté	Gal Gustave	accepté	
Point-de-Montferrand	Combe Cyprien	accepté	Albaric Hippolyte		
—	Allier Jean	accepté			
Fraissinet-de-Lauzès	Gyral Albert	accepté	Meolines Albin	accepté	
—	Combe Ernest	accepté			
St-André-de-Bergougnan	Salles Milieu	accepté	Gribes Paul	accepté	
St-Régal-de-Fenouillet	Tages Leonold	accepté	Barjeton Elie	accepté	
St-Maurice-de-Ventalon	Prosperit Alphonse	accepté	Guibal Paul	accepté	
Vialas	Laurent Alfred	accepté	Corbier Paul	accepté	
—	Pin Léon	accepté			

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Mende , le 16 aout 1928.

Le Préfet,



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

Q

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX  
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,  
DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Afflatet Jean Louis	Délégué, St Etienne du Valdonnez		
2	Albaret Adrien	Délégué, Sauc-de-Peyre		
3	Albaret Célestin	Cousciller d'Arrondissement		
4	Allier Jean	Délégué, Pont-de-Montvert		
5	Alméras Etienne	Délégué, Montbel		
6	Alméras Louis	Cousciller Général		
7	d'Alterache Augustin	Cousciller d'Arrondissement		
8	Amouroux Prosper	Délégué, Bessous		
9	Archet Clapis	Délégué, Julianges		
10	Armand Gustave	Délégué, Gabriac		
11	Arnal Jean-Baptiste	Délégué, Marjols		
12	Arnoux Jean	Délégué, Langogne		
13	Arragon Henri	Cousciller d'Arrondissement		
14	Arzelier Célestin	Délégué, Pierrefiche		
15	Astruc Pierre	Délégué, St Jean-la-Touillouse		
16	Atger Joseph	Délégué, St Roix V <sup>e</sup> Haute		
17	Aujoulat Joseph	Délégué, Luc		
18	Aurand Baptiste	Délégué, St Jean-la-Touillouse		
19	Ausset Huma	Délégué, St Etienne V <sup>e</sup> Haute		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appellés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
20	Gaudierier François	Délégué, Laval. Itger		
21	Gyral Albert	Délégué, Tressinet-de-Lozère		
22	Badaroux Fortuné	Délégué, les Vignes		
23	Baffie Frédéric	Délégué, Fontcaus		
24	Balme Yules	Délégué, Sourchasses	Boisset Armin	Délégué empêché
25	Balmelle Henri	Délégué, Moende		
26	Balsins Jean	Délégué, Vébron		
27	Barandos Justin	Conseiller Général		
28	Baret Joseph	Délégué, St-Julien-du-Tarnet		
29	Barriès Etienne	Conseiller d'Arrondissement		
30	Bardous Gilbert	Délégué, Palhers		
31	Bassier Pierre	Délégué St-Symphorin		
32	Batifol Théodore	Délégué, Fourmels		
33	Bayle Yules	Délégué, Alzenc-de-Randon		
34	Batzalgette Jean-Pierre	Délégué, Badaroux		
35	Bergogne Basile	Délégué, la Banourgue		
36	Bernard Paul	Conseiller d'Arrondissement		
37	Bernard Philippe	Conseiller d'Arrondissement		
38	Bernon Henri	Délégué, Rieutort-de-Randon		
39	Bertrand Louis	Délégué, Tressinet-de-Tourques		
40	Besse Jacques	Délégué, St-Priyat-du-Tau		
41	Bessède Arthur	Délégué, St-Laurent-de-Trèves		
42	Bessière Etienne	Délégué, Chirac		
43	Blanc Camille	Délégué, la Banourgue		
44	Blanc Célestine	Délégué, St-Georges-de-Lévéjac		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
15	Blanquet Hippolyte	Délégué, Sergentte		
16	Boirat Pierre	Délégué, St-Hélène		
17	Boissier Joseph	Délégué, Cubières		
18	Boissomade Joseph	Délégué, Termes		
19	Bon François	Counillier d'arrondissement		
20	Bonentant Ernest	Délégué, les Salelles		
21	Bonnefoy Marius	Délégué, St-Chely-d'Apcher		
22	Bonnet Adrien	Délégué, Pierrefiche		
23	Bonnet Camille	Délégué, St-Lauroux-de-Seyze		
24	Bonnet-de-Puilleret	Counillier Général		
25	Borne Victor	Délégué, Langogne		
26	Boudon Léonien	Délégué, St-Chely-d'Apcher		
27	Boulet Ernest	Counillier d'arrondissement		
28	Bousquet Auguste	Délégué, Guézac		
29	Bousquet Jules	Délégué, Menet		
30	Boussuges Sébastien	Délégué, Ruissegols		
31	Boutin Léon	Délégué, Montbrun		
32	Boyer Jean-Baptiste	Délégué, La Fage-Montferrand		
33	Briemont Urbain	Délégué, Esclancèdes		
34	Breschet Louis	Délégué, St-Guérin		
35	Bresson Joseph	Counillier d'arrondissement		
36	Bringer Louis	Délégué, Balsièges		
37	Bringer Louis	Délégué.		
38	de Brion Christian	Délégué, Tournels		
39	Brosseau Baptiste	Délégué, Chadenet.		

NUMÉROS d'ordre,	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS,	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délegué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont rappelés éventuellement à leur remplacement. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
70	Bruy Jean François	Délégué, Sté-Colombe-d'Herault		
71	Bruy Baptiste	Délégué, Langogne		
72	Bruy Edouard	Conseiller d'arrondissement		
73	Bruy Sébastien	Délégué, Recoules-de-Tumas		
74	Bruy Victor	Délégué, La Malène		
75	Brunel André	Délégué, St-Paul-le-Froid		
76	Brunel Éphrem	Délégué, St-Léger-de-Seyre		
77	Brunel François	Délégué, Mende		
78	Buffière Augustin	Conseiller Général		
79	Buisson Cyprien	Conseiller d'arrondissement		
80	Cabanel Scipion	Délégué, Florac.		
81	Camprodon Alphonse	Délégué, Lourdes		
82	Carrière Dimer	Délégué, St-Rome-de-Dolan		
83	Castanier Henri	Délégué, la Capelle		
84	Cavalier Léon	Délégué, Meyrueis		
85	Cayroche Hippolyte	Délégué, St-Léger-de-Seyre		
86	Cébèlier Adrien	Conseiller d'arrondissement		
87	Chabalier Pierre	Délégué, Chaudeyrac		
88	Chalbos Firmin	Délégué, St-Jean-Chazorne		
89	Chalier Auguste	Délégué, Ribemont		
90	Chalmeton Marius	Conseiller Général		
91	Chambon Henri	Délégué, Villefort		
92	de Chambon	Député.		
93	Champagne Camille	Délégué, Marchastel		
94	Chapital Basim	Délégué, Brenoux		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
95	Ghyslal Lysenier	Délégué, Séleuse		
96	Ghardemont Gabriel	Conseiller d'arrondissement		
97	Chardonnet Augustin	Délégué, Blayignac		
98	Chassang Antoine	Délégué, St-Léger-du-Malzieu		
99	Chabot Prosper	Délégué, Laurent-de-Vivarais		
100	Chanson Albin	Délégué, Bassurels		
101	Chastang Jean-Baptiste	Délégué, St-Alban		
102	Chaudesaygues Joseph	Délégué, Marciels		
103	Chaudesaygues Denis	Délégué, Pin-Moriers		
104	Chauvet Casimir	Délégué, Lamécols		
105	Chirac Maurice	Délégué, Chambon-le-Châtel		
106	Clavel Charles	Délégué, Auxilliac		
107	Clavières Adrien	Délégué, St-Imans		
108	Clément Maurice	Délégué, St-Chely-d'Apcher		
109	Combe Ernest	Délégué, Fraissinet-de-Lozère		
110	Combes Lysenier	Délégué, Pont-de-Montfaucon		
111	Comte Jean-Baptiste	Délégué, St-Bonnet-de-Montauroux		
112	Conortet Auguste	Délégué, Briens		
113	Constans Imans	Délégué, La Croule		
114	Corriger Jules	Délégué, la Panouse		
115	Coudere Arthur	Délégué, St-Julien-d'Eymet		
116	Coulombe Marcel	Délégué, Planchamps		
117	Couze Guillaume	Conseiller Général		
118	Cousteret Emile	Délégué, Belgezet		
119	Coutarel Privat	Délégué, Chaulhac		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délegué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
120	Bresin Gladimir	Délégué, Albert-le-Bonval		
121	Dayres Paul	Conseiller d'arrondissement		
122	Delfaud Pierre	Délégué, Berc		
123	Delmas Pierre	Délégué, Malzieu-Ville		
124	Deloustal Prosper	Délégué, Gayols		
125	Delymech Alphonse	Délégué, Jalle-Frenet		
126	Delymech François	Délégué, St-Pierre-de-Varet		
127	Deltour Urbain	Conseiller général		
128	Dides Jean Joseph	Délégué, Marjols		
129	Doladille Augustin	Délégué, Combret		
130	Doy Jean	Délégué, le Rozier		
131	Dubois Blaise	Délégué, Roches		
132	Dubois Casimir	Délégué, Lambert		
133	Dubois Emile	Délégué, Langogne		
134	Dumy Louis	Délégué, Argene-de-Lauzon		
135	Durand Joseph	Délégué, Prades		
136	Fabre Gaston	Délégué, la Caouque		
137	Fages Fortuné	Délégué, la Malène		
138	Fages Joseph	Délégué, Meyrueis		
139	Fages Léonard	Délégué, St-Pé-de-Ventalon		
140	Fages Louis	Délégué, St-Saturnin		
141	Fages Firmin	Délégué, St-Pierre-le-Vieux		
142	Felgeiroles Alain	Délégué, Lotet-de-Dèze		
143	Ferrier Adrien	Délégué, Laméjols		
144	Ferrier Paulin	Délégué, Lachamps		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ELECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
145	Flavier Justin	Délégué, 3 <sup>e</sup> Enimie		
146	Fleuron Charles	Délégué, Marvejols		
147	Folcher Victorin	Conseiller d'arrondissement		
148	Forestier Louis	Délégué, Mende		
149	Foucaud Faustin	Délégué, Banassac		
150	de Frémond Clément	Délégué, Andrenas		
151	Fraisse Arthur	Délégué, le Pompidou		
152	Fraisse Camille	Délégué, Prigentières		
153	Gachon Jean-Baptiste	Délégué, Ille-sur-Têt		
154	Gaillard Rémy	Délégué, Grèzes		
155	Gaillardot Fernand	Conseiller général		
156	Gauvier Ruben	Délégué, St-Martin-de-Boubaux		
157	Gausseins Ernest	Délégué, Molizon.		
158	Gely Léopold	Délégué, St-Laurent-de-Neste		
159	Gibert Gibert	Délégué, Grandrieu		
160	Gleize Léon	Délégué, Espagnac		
161	Goutte Jean-Baptiste	Délégué, Serrières		
162	Gras Auguste	Délégué, Malzieu-Ville		
163	Gras Hilarion	Délégué, Aumont		
164	Gras Hilarion	Délégué, Chaze-de-Peyre		
165	Gratil Jean-Pierre	Délégué, les Laubies		
166	Gras Pierre	Délégué, Ribérac		
167	Grégoire Jean	Délégué, Espagnac		
168	Gréze Théophile	Délégué, le Bacon		
169	Grossset Jean-Louis	Délégué, St-Etienne-du-Valdonnez		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de ...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
170	Grousset Marius	Délégué Chancie		
171	Guérin Gabriel	Délégué 3 <sup>e</sup> Etienne-S <sup>e</sup> Francaise		
172	Guillot Jean-Baptiste	Couniller d'arrondissement		
173	Hébrard Baptiste	Délégué Langogne		
174	Hierle Camille	Délégué, L'Isle-en-Dodon		
175	Houze Arsène	Délégué, Rieupeyroux		
176	Hubac Joseph	Délégué, Gourjanières		
177	Hue Léon	Délégué, Bédouès		
178	Stugor Louis	Délégué, Fontaines		
179	Sigoures Joseph	Délégué, Mende		
180	Jaffuel Théophile	Couniller d'arrondissement		
181	Galbert Alphonse	Délégué Stibart-S <sup>e</sup> Marie		
182	Jammes Urbain	Délégué, Cultures		
183	Jacques Félix	Délégué, Laval-du-Tarn		
184	Gourdan Célestins	Délégué, 3 <sup>e</sup> Denis		
185	Youse Albau	Délégué, Chaudeyrac		
186	Guerry Antoine	Délégué, Chauchaillies		
187	Julien Camille	Délégué, Moissac		
188	Julien Julien	Délégué, Lajce		
189	Surquet Urbain	Délégué, 3 <sup>e</sup> Gennain-du-Feil		
190	Labatme Henri	Couniller d'arrondissement		
191	Lacombe Cloris	Délégué, 3 <sup>e</sup> Julien-des-Points		
192	Lajet Yules	Couniller général		
193	Lajet Paul Fortuné	Délégué, les Roresses.	Chrest Gaston	Délégué empêché
194	de la Honde de la Boisie	Couniller général		
		Renaud		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
193	de Lahondès de la Barie René	Counillier d'arrondissement		
196	de Lamajorie Gérard	Délégué, Duroux		
197	Lapeyre Paul	Délégué, Meyrueis		
198	Largnier Aimé	Délégué, St Michel-de-Dézé		
199	de Las Cases Philippe	Couniller général		
200	de Las Cases Emmanuel	Délégué, Siniacjols.		
201	Lauraire Joseph	Délégué Chastel-Nousé		
202	Lauraire Joseph	Délégué à Rocles		
203	Laurent Alfred	Délégué, Vialas		
204	Lauviol Léon	Délégué, Barre-des-Cévennes		
205	Lévéjac Elie	Délégué, Vébron		
206	Lhermet Jean	Délégué, Langogne		
207	de Ligornès Bernard	Couniller d'arrondissement		
208	de Limairac Joseph	Délégué, Duroux Paulet Victor	Délégué empêché	
209	de Longefaille Louis	Couniller général		
210	Lourdin Victorin	Délégué, Langogne		
211	Malafosse Emma	Délégué, St Hélly-du-Fans		
212	Malassagne Urbain	Délégué, le Villard		
213	Malayral Célestine	Délégué, St Julien-du-Tarn		
214	Malayral Philippe	Délégué, St Georges-de-Lévéjac		
215	Malgoire Antoine	Délégué, Moutrodat		
216	Maliges Antoine	Délégué, Serrières		
217	Malige Jean Baptiste	Délégué, Barjac		
218	Mauillols Louis	Délégué, Les Salces.		
219	Maranda Auguste	Délégué, St Germain-de-Palbute.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
220	Mariot Paul	Conseiller Général		
221	Masson Etienne	Délégué, le Bourg		
222	Mathieu Auguste	Délégué, 3 <sup>e</sup> Fleur-de-Mercone		
223	Maurel Jean Baptiste	Délégué, Chape-de-Peyre		
224	Maurin Emile	Délégué, Pregenichères		
225	Maurin Eugène	Délégué, Mende		
226	Maurin François	Conseiller d'arrondissement		
227	Maurines Pierre	Délégué, Luc		
228	Maury Albert	Délégué, Massagros		
229	Maury Marc	Délégué, Barre-des-Cévennes		
230	Mercier Firmin	Délégué, Montbel		
231	Mercier Joseph	Délégué, Mende		
232	Merle Félix	Délégué, Prunières		
233	Meyrand Abraham	Délégué, Chambors-le-Château		
234	Meyrand Antoine	Délégué, 3 <sup>e</sup> Eulalie		
235	Meyrand Baptiste	Délégué, 3 <sup>e</sup> Bonnet-de-Maudruau.		
236	Michel Urbain	Délégué, Tures		
237	Monestier Albert	Délégué, Banassac		
238	Moutoulier Théophile	Délégué, Arconie		
239	Montet Jean	Délégué, Florac.		
240	de Moiré Louis	Délégué, Bergerette		
241	Mourre Alexandre	Conseiller d'arrondissement		
242	Mourques François	Délégué, Chastanier		
243	Mourques Jacques	Délégué, Germes.		
244	Moutet Auguste	Délégué, Mende		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
245	Nègre Denis	Délégué, St Bonnet-de-Chirac		
246	Noiel Louis	Délégué, le Balmelles		
247	de Nogaret Denis	Conservier Général		
248	Nouret Adolphe	Délégué, Langogne		
249	Nouret Marius	Délégué, St Albans		
250	Ollier Alexis	Délégué, Margejols		
251	Orlhac Léopold	Délégué, St Privat-du-Tau		
252	Osty Léopold	Délégué, St Colombe-de-Peyre		
253	Ougrier Guillaume	Délégué, Rieutort-de-Baudos		
254	Oziol Albert	Délégué, Lachamp		
255	Pagès Urbain	Délégué, St Laurent-de-Muret		
256	Palmier Émilien	Délégué, Chancac		
257	Palmier Louis	Délégué, les Bondous		
258	Pantel André	Conservier Général		
259	Paray Didier	Délégué, Obazine d'Alphonse		
260	Parent Jean-Baptiste	Délégué, St Albans		
261	Pascal Pierre	Délégué, Albaran St Marie		
262	Paulet Jean-Baptiste	Délégué, Allier		
263	Paulhac Jean	Délégué St Albans		
264	Paulhans Jean	Délégué, Allier		
265	Pelat Pierre Jean	Délégué, Grandval		
266	Pelatans Paulin	Délégué, les Bondous		
267	Pellecuer Marcelin	Délégué St Andrieu-Lapicèze		
268	Pépin Jean-Baptiste	Délégué, Margejols		
269	Pergeot Albert	Délégué, Langogne	Cellier Joseph	délégué empêché

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de ...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
270	Peytagis Cyprien Délégué, le Blémard			
271	Peytagis Urbain Délégué, Mas d'Arcières			
272	Pigeire Jean Délégué Badaroux			
273	Pins Léon Délégué, Vialas			
274	Plan Firmin Délégué, Collet-de-Dèze			
275	Pomaret Charles Délégué			
276	Pous Pierre Délégué, Cubières			
277	Ponsouncille Emile Délégué, Faige St-Julien			
278	Portalier Auguste Conseiller d'arrondissement			
279	Portalier Jean-Baptiste Délégué, le Buisson			
280	Portalier Xavier Délégué, le Buisson			
281	Portanier Louis Délégué, Villefort			
282	Poujol Pasimir Camille Général			
283	Poujol Louis Délégué, St-Pierre-du-Trifolier			
284	Poulalier Aimé Délégué, les Bessons			
285	Pourquier Fortuné Délégué, St-Etienne			
286	Pradeilles Gentil Délégué St-Bauzile			
287	Prat Adrien Délégué, Recoules-d'Urbise Linlon Cyprien		Délégué empêché	
288	Pratlong Emile Délégué, la Parade			
289	Prizat Pierre Délégué, Blauvac-en-Haute-Loire			
290	Rosbert Alphonse Délégué, St-Maurice-de-Lembeye			
291	Ruet François Délégué, Mas d'Arcières Bros Camille		Délégué empêché	
292	Rocabert Jean-Louis Délégué, Chasseradès			
293	Rabeyrolle Auguste Délégué, St-Mymphorien			
294	Rambaud Joseph Délégué, St-Paul-le-Froid			

NOMS ET PRÉNOMS d'ordre.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
295 Roauzier Ruben	Conseiller d'arrondissement		
296 Roeboul Félix	Délégué, Cubières		
297 Remize Jean Pierre	Conseiller Général		
298 Ressources Joseph.	Délégué, St Germain-du-Fr.		
299 Reversat Amédée	Délégué, St Pierre-de-Nogent		
300 Reversat Auguste	Délégué, Bagnoles-le-Bain		
301 Reversat Émile	Délégué, Dumont		
302 Reversat François	Délégué, Marjézien		
303 Reversat Joseph.	Délégué, Marsejols		
304 Reichard Alexandre	Délégué Allenc		
305 Reichard Antoine	Délégué, La Verdière-d'Avensan		
306 Reichard André	Délégué, St Hély-du-Tarn		
307 Robert Denis	Counillier d'arrondissement		
308 Roche Etienne	Délégué, Châteauneuf-de-Panat		
309 Rodier Joseph	Délégué, Trélans		
310 Roouffiac Gabriel	Counillier Général		
311 Rooujon Jean	Délégué, Marsejols		
312 Rooujon Joseph.	Délégué, Chirac		
313 Rougerand Sylvio	Délégué, St Hilair-de-Lafit		
314 Rouxière Alfred	Délégué, Cassagnas		
315 Rouxière Eugène	Délégué, Quèze		
316 Rouxière Félix	Délégué, Bleymard		
317 Rouxière Fernand	Délégué, Moissac		
318 Rouxière Louis	Délégué, St Croix-Vallée-Française		
319 Roussel Théophile	Délégué Fontans		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de ...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
320	Rouze Auguste	Délégué, Grandrieu		
321	Rouze Fernand	Conseiller général		
322	Rouze Louis	Délégué, Paulhac-en-Mauguio		
323	Rouze Pierre	Délégué, St Régis-d'Ilhargues		
324	Rouzepe Augustin	Délégué, Fau-de-Peyre		
325	Rozière Pierre	Counillier d'arrondissement		
326	Rouel Leopold	Délégué, Florac		
327	Rabouly-Bellon-Huri	Délégué, Barjac		
328	Sagnet Antoine	Délégué, les Hermaux		
329	Sahut Henri	Délégué, la Bastide-Pujol-aux-		
330	Salles Ernest	Délégué, St Privat-de-Vallongue		
331	Salles Jean Pierre	Délégué, St Colombe-de-Peyre		
332	Salles Milieu	Délégué, St Andéol-de-Clergmont		
333	Saltet Numa	Délégué, St Privat-de-Vallongue		
334	Savary Basile	Counillier d'arrondissement		
335	Savary Joseph	Délégué, le Recours		
336	Savajol Emile	Délégué, Chastel-Mourel		
337	Savy Louis	Délégué, St Pierre-le-Vieux		
338	Seguy Privat	Délégué, Noalhuc		
339	Serre Pierre jeans	Délégué, Fage-Montferrier		
340	Seyrèn Victor	Délégué, St Sauveur-de-Peyre		
341	Sinière Lucien	Délégué, Kenede		
342	Siryans Auguste	Délégué, St Martin-de-Laussac		
343	Solignac Lucien	Délégué, Camilhac		
344	Soulier Frédéric	Délégué, Maljou-Fourcau		

4-363-1925. [6070]

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
345	Soulier Jean Pierre	Délégué, St-Léger-du-Malzieu		
346	Soulier Pierre	Délégué, Gabrias		
347	Talamier Jules	Délégué, Montrodat		
348	Tardieu Jules	Délégué, Estables		
349	Teissier Marius	Délégué, Chassacolles		
350	Théron Louis	Délégué St-Germain-de-Lalbade		
351	Théron Vincent	Délégué, Malbouzon		
352	Tichet Emile	Délégué, Primeize		
353	Tichet Henri	Conseiller Général		
354	Tichet Louis	Délégué, Gayols		
355	Touron Victor	Délégué, Nasbinals		
356	Trébuchet Cyprien	Délégué, Grandrieu		
357	Tricilles Fernand	Conseiller Général		
358	Trincaud Antoine	Délégué St-Alban		
359	Trincaud Elie	Délégué, St-Denis		
360	Tuffery Hippolyte	Délégué, St-Jael		
361	Valentins Ambrain	Délégué, Nasbinals		
362	Valmale Florent	Délégué, le Pompidou		
363	Valette Cyprien	Délégué, les Loubies	Nuit Emile	Délégué en place
364	Valette Jean François	Délégué, Recoules d'Izebauc		
365	Valette Joachim	Conseiller d'arrondissement		
366	Vergalier Paul	Délégué, le Monastier		
367	Velty Frédéric	Délégué, Primeize		
368	Velay Pierre	Délégué, la Villedieu		
369	Verdeilhan Georges	Délégué, St-André-de-Lancize		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
370	Verdeilhauz Mirabeau	Délégué, St Martin-de-Boubaux		
371	de Verdeilhauz des Molles	Conseiller général		
372	Viala Aiméme	Délégué, Moissac		
373	Velay Georges	Délégué, Estalbes		
374	Viby Joseph.	Délégué, Laspal-du-Fans		
375	Vidal Louis	Délégué Albaïet-le-Comtal		
376	Vidal Marius	Délégué, Malzieu-Vaucrat		
377	Vincens Albert	Délégué, St Alban		
378	Vincent Baptiste	Délégué, Chayrand l'Evêque		

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Mende , le 4 septembre 1928 .



Le Préfet,

DEPARTEMENT  
de la Lozère.

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT DU *1<sup>er</sup>* BUREAU DE VOTE.

(N<sup>o</sup>s 1 à 189 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 7 septembre 1921 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Afflatet Jean Louis Délégué, Etienne du Valbonnez			✓	✓	
2	Albaret Adrien Délégué, Paul de Peyre			✓	✓	
3	Albaret Célestin Conseiller d'arrondissement			✓	✓	
4	Allier Jean Délégué, Pont-de-Montvert			✓	✓	
5	Alméraas Etienne Délégué, Montbel			✓	✓	
6	Alméraas Louis Conseiller Général			✓	✓	
7	d'Alteroche Augustus Conseiller d'arrondissement			✓	✓	
8	Amouroux Prosper Délégué, les Pessons			✓	✓	
9	Archier Louis Délégué, Juluanges		✓	✓	✓	
10	Armand Gustave Délégué, Gabriac			✓	✓	
11	Arnal Jean-Baptiste Délégué, Maruéjols			✓	✓	
12	Arnoux Jean Délégué, Langogne			✓	✓	

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Arragon Henri Conseiller d'arrondissement			16		
14	Arzalier Pélusin Délégué, Pierrefiche			16		
15	Astruc Pierre Délégué, 1 <sup>re</sup> Jean-la-Touillouse			16		
16	Alger Joseph Délégué, 1 <sup>re</sup> Croix-Vallée Française			16		
17	Aujoulat Joseph Délégué, Luc			16		
18	Aurand Baptiste Délégué, 1 <sup>re</sup> Jean-la-Touillouse			16		
19	Ausset François Délégué, 1 <sup>re</sup> Vienne Vallée Française			16		
20	Avanturier François Délégué, Laval-Alger			16		
21	Gyral Albert Délégué, Fraissinet-de-Sozère			16		
22	Madaraux Fortuné Délégué, les Vignes			16		
23	Baffie Frédéric Délégué, Fontans			16		
24	Balme Jules Délégué, Pourceharesses	Boisset Adrien	16			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Balmelle Henri Délégué, Mende		✓			
26	Balsin Jean Délégué, Vézron		✓			
27	Baranday Justin Conseiller Général		✓			
28	Baret Joseph Délégué, St Julien du Faouët		✓			
29	Barres Etienne Conseiller d'Arrondissement		✓			
30	Bardon Gilbert Délégué, Palhers		✓			
31	Bassier Pierre Délégué, St Symphorien		✓			
32	Batifol Théodore Délégué, Tournels		✓			
33	Bayle Jules Délégué, Arrond. de Rodez		✓			
34	Bazalgette Jean-Pierre Délégué, Padaraux		✓			
35	Bergogne Basile Délégué, la Canourgue	..	✓			
36	Bernard Paul Conseiller d'Arrondissement		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Bernard Philippe Conseiller d'arrondissement			db		
38	Bernon Henri Délégué, Rieutort-de-Randon			db		
39	Bertrand Louis Délégué, Fraissinet-de-Tourge			db		
40	Besse Jacques Délégué, St Privat-du-Fau			db		
41	Bessède Arthur Délégué, St Laurent-de-Trèves			db		
42	Bessière Etienne Délégué, Chirac			db		
43	Blanc Camille Délégué, la Canourgue			db		
44	Blanc Palentin Délégué, St Georges-de-Lévéjac			db		
45	Blanquet Hippolyte Délégué, Servesette			db		
46	Boiral Pierre Délégué, St Hélène			db		
47	Boissier Joseph Délégué, Cubières			db		
48	Boissonnade Joseph Délégué, Lermes			db		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>er</sup> tour de scrutin.	
49	Bay François Conseiller d'arrondissement		M			
50	Bonenfant Ernest Délégué, les Salelles		M			
51	Bonnefoy Marius Délégué, St Philibert d'Alcher		M			
52	Bonnet Adrien Délégué, Pierrefiche		M			
53	Bonnet Camille Délégué, St Sauveur de Payre		M			
54	Bonnet de Pailherets Conseiller Général		M			
55	Borne Victor Délégué, Langogne		M			
56	Boudon Cyprien Délégué, St Philibert d'Alcher		M			
57	Boulet Ernest Conseiller d'arrondissement		M			
58	Bousquet Auguste Délégué, Quézac		M			
59	Bousquet Jules Délégué, Moende		M			
60	Boussuges Etienne Délégué, Crisséjols		M			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Boutin Séon Délégué, Montbrun			16		
62	Boyer Jean-Baptiste Délégué, la Page Montivernaux			16		
63	Brémond Urbain Délégué, Esclanèdes			16		
64	Breschet Louis Délégué, St Juery			16		
65	Bresson Joseph Conseiller d'Arrondissement			16		
66	Bringer Louis Délégué, Balsièges			16		
67	Bringer Louis Député			16		
68	de Brion Christian Délégué, Tournels			16		
69	Bros Jean-Baptiste Délégué, Chadenet			16		
70	Bruy Jean François Délégué, St Colombe d'Auroux			16		
71	Brun Baptiste Délégué, Langogne			16		
72	Brun Edouard Conseiller d'Arrondissement			16		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
43	Brun Nivern				16	
	Délégué, Recoules de Flumas					
44	Brun Victor				16	
	Délégué, la Malène					
45	Brunel André				16	
	Délégué, St Paul le Trois					
46	Brunel Ephraim				16	
	Délégué, St Léger de Peyre					
47	Brunel François				16	
	Délégué, Mende					
48	Buffière Augustin				16	
	Commeiller Général					
49	Buisson Cyprien				16	
	Conseiller d'arrondissement					
50	Labanet Scipion				16.	
	Délégué, Florac					
51	Campredon Alphonse				16	
	Délégué, Coûres					
52	Carrière Camer				16	
	Délégué, St Rome de Dolan					
53	Castanier Henri				16	
	Délégué, la Capelle					
54	Cavalier Sion				16	
	Délégué, Meyrueis					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Cayroche Hippolyte Délégué, M <sup>e</sup> Liger de Peyre			16		
86	Célestin Adrien Conseiller d'arrondissement			16		
87	Chabalier Pierre Délégué, Chaudryac			16		
88	Chalbos Firmin Délégué, St Jean-Chazorne			16		
89	Chalier Auguste Délégué, Ribennes			16		
90	Chalmeton Marius Conseiller Général			16		
91	Chambon Henri Délégué, Villefort			16		
92	Le Chambrun Député			16		
93	Champagne Camille Délégué, Marchastel			16		
94	Chaptal Casimir Délégué, Brenoux			16		
95	Chaptal Cyprien Délégué, Belaize			16		
96	Chardenoy Gabriel Conseiller d'arrondissement			16		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>nd</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Chardon Augustin Délégué, Blavignac			16		
98	Chassang Antoine Délégué, St Léger du Malmont			16		
99	Chabot Prosper Délégué, St Laurent de Veyres			16		
100	Chanson Albin Délégué, Bassurels			16		
101	Chastang Jean Baptiste Délégué, St Albay			16		
102	Chaudesaygues Joseph Délégué, Maruéjols			16		
103	Chaudesaygues Denis Délégué, Pin-Mariès			16		
104	Chauvet Casimir Délégué, Lanuéjols			16		
105	Chirac Maurice Délégué, Chambon le Château			16		
106	Clavel Charles Délégué, Auxillac			16		
107	Clavieres Adrien Délégué, St Amans			16		
108	Clément Maurice Délégué, St Chely d'Apcher			16		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Combe Ernest Délégué, Fraissinet de Lozère			116		
110	Combès Cyprien Délégué, Pont de Montvert			116		
111	Comte Jean-Baptiste Délégué, St Bonnet de Montauroux			116		
112	Conorton Auguste Délégué, Périon			116		
113	Constans Caman Délégué, la Tieule			116		
114	Corriger Julien Délégué, la Panouse			116		
115	Coudere Arthur Délégué, St Julien d'Arpaon			116		
116	Coulomb Marcel Délégué, Blanchemps			116		
117	Cour Guillaume Conseiller Général			116		
118	Coustes Emile Délégué, Belvezet			116		
119	Coutarel Privat Délégué, Chaulhac			116		
120	Crespin Clodomer Délégué, Albarèt & Comtal			116		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Dayres Paul Conseiller d'arrondissement			W		
122	Delfaud Pierre Délégué, Berc			W		
123	Delmas Pierre Délégué, Malzieu-Ville		W	W		
124	Deloustal Prosper Délégué, Javols			W		
125	Delpuech Alphonse Délégué, la Salle-Frunet			W		
126	Delpuech François Délégué, St Pierre de Nogaret			W		
127	Deltour Urbain Conseiller Général			W		
128	Dides Jean-Joseph Délégué, Marvejols			W		
129	Doladille Augustin Délégué, Combret		W	W		
130	Doz Jean Délégué, le Rozier			W		
131	Dubois Blaise Délégué, Rocles		W	W		
132	Dubois Camir Délégué, Laubert			W		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Dubois Emile					
	Délégué, Langogne		16			
134	Duny Louis					
	Délégué, Arzenc-de-Ramond		16			
135	Durand Joseph					
	Délégué, Prades		16			
136	Fabre Gaston					
	Délégué, la Canourgue		16			
137	Pages Fortuné					
	Délégué, la Malène		16			
138	Pages Joseph					
	Délégué, Mayrueis		16			
139	Pages Leopold					
	Délégué, St Brézal-de-Ventadour		16			
140	Pages Louis					
	Délégué, St Saturnin		16			
141	Parges Firmin					
	Délégué, St Pierre de Vieux		16			
142	Delgeirolles Almir					
	Délégué, Collet-de-Dèze		16			
143	Ferrier Adrien					
	Délégué, Lanuéjols		16			
144	Ferrier Paulin					
	Délégué, Sachamps		16			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT J.E VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Flavier Justin Délégué, M <sup>me</sup> Ennemie	.		16		
146	Fleurou Charles Délégué, Maréjols	.		16		
147	Potcher Victoria Conseiller d'Arrondissement	.		16	.	
148	Forestier Louis Délégué, Mende	.		16		
149	Tourcade Faustin Délégué, Branassac	.		16		
150	De Bramont Olivier Délégué, Antrenas	.		16		
151	Fraisse Arthur Délégué, de Pompidou	.		16		
152	Fraisse Camille Délégué, Prenchères	.		16		
153	Gachay Jean-Baptiste Délégué, Allene	.		16		
154	Gaillard Rémy Délégué, Grèzes	.		16		
155	Gaillardon Fernand Conseiller Général	.				
156	Garnier Rubin Délégué, M <sup>me</sup> Martin de Baubaux	.		16		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Gausseix Ernest Délégué, Moléson		16			
158	Gely Sébastien Délégué, St Laurent de Muret		16			
159	Gibert Gibert Délégué, Grandvieu		16			
160	Gleize Sébastien Délégué, Ispagnac		16			
161	Goutte Jean Baptiste Délégué, Servières		16			
162	Gras Auguste Délégué, Malzieu Ville		16			
163	Gras Hilarion Délégué, Aumont		16			
164	Gras Hilarion Délégué, la Chaze de Peyre		16			
165	Gravil Jean Pierre Délégué, les Saubies		16			
166	Gras Pierre, Délégué, Ribennes		16			
167	Grégoire Jean Délégué, Ispagnac		16			
168	Grèze Théophile Délégué, le Râcon		16			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS  DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Grousset Jean Louis Délégué, St Etienne du Pôlonnez	✓	✓	✓	✓	
170	Grousset Marin Délégué, Chanac	✓	✓	✓	✓	
171	Guérin Gabriel Délégué, St Etienne Pelle Franche	✓	✓	✓	✓	
172	Guillot Jean-Baptiste Conseiller d'Arrondissement	✓	✓	✓	✓	
173	Hébrard Baptiste Délégué, Langogne	✓	✓	✓	✓	
174	Hierle Camille Délégué, Ispragnac	✓	✓	✓	✓	
175	Houys Arsène Délégué, Pierrefort-d-Rampon	✓	✓	✓	✓	
176	Hubac Joseph Délégué, Gafuzières	✓	✓	✓	✓	
177	Huc Sébastien Délégué, Bédouès	✓	✓	✓	✓	
178	Hugon Louis Délégué, Fontanes	✓	✓	✓	✓	
179	Ignon Joseph Délégué, Mende	✓	✓	✓	✓	
180	Jaffrel Théophile Conseiller d'Arrondissement	✓	✓	✓	✓	

N° d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Jalbert Alphonse Délégué, Albaret d'Marie		✓			
182	Jammes Urbain Délégué, Cultures		✓			
183	Jaques Félix Délégué, Saval du Larv		✓			
184	Jourday Célestine Délégué, St Denis		✓			
185	Jouve Alban Délégué, Chaudeyrac		✓			
186	Juery Antoine Délégué, Chauchailles		✓			
187	Julien Camille Délégué, Maréjols		✓			
188	Julien Julien Délégué, Sajo		✓			
189	Jurquet Urbain Délégué, St Germain du Feil		✓			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent quatre vingt-neuf électeurs.

A

Mende , le 4 septembre 1928 .



Le Préfet,

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent quatre vingt-huit

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Hervé*

Les Scrutateurs,

*Gallette* *Drewes*  
*Pauwels*  
*Mereier*

DEPARTEMENT  
de la Vosére

MODÈLE N° 7.

4

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2<sup>ème</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>o</sup>s 190 à 378 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 7 septembre 1921 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
190	Gabaume Henri Conseiller d'arrondissement			H		
191	Gacombe Cloris Délégué, St Julien du Journef			B		
192	Gaget Jules Conseiller Général			D		
193	Gaget Paul Fortuné Délégué, les Rousses	Aunes Gaston	B			
194	Gahonnes de la Borie Raul Conseiller Général		B			
195	Gahonnes de la Borie René Conseiller d'arrondissement		B			
196	de Samajorie Gérard Délégué, Curroux		PP			
197	Lapeyre Paul Délégué, Meyrueis		B			
198	Garguier Aimé Délégué, St Michel de Dézé		B			
199	de Las Cases Philippe Conseiller Général		B			
200	de Las Cases Emmanuel Délégué, Prinsuéjols		B			
201	Lauraire Joseph Délégué, Chastel Nouvel		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
202	Lauraire Joseph Délégué, Rocles		B			
203	Laurent Alfred Délégué, Vialas		B			
204	Lauriol Léon Délégué, Barre des Cévennes		B			
205	Sévejac Ilie Délégué, Vébron		B			
206	Shermet Jean Délégué, Sangorgne		B			
207	de Ligonnès Bernard Conseiller d'arrondissement		X			
208	de Simairac Joseph Délégué, Gouroux	Gaulet Victor	B			
209	de Longevialle Louis Conseiller Général		B			
210	Laurdin Victorin Délégué, Sangorgne		B			
211	Malafosse Comte Délégué, St Chely d'Aubrac		B			
212	Malassagne Urbain Délégué, Le Villar		B			
213	Malaval Léonin Délégué, St Julien du Tournel		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
214	Malaval Philippe Délégué, Georges de l'Islejac		B			
215	Malgoire Antoine Délégué, Montrodal		B			
216	Maliges Antoine Délégué, Servières		B			
217	Malige Jean Baptiste Délégué, Piargue		D			
218	Mansillay Louis Délégué, les Salces		B			
219	Maranda Auguste Délégué, St Germain de Calberte		B			
220	Mariot Paul Conseiller Général		B			
221	Masson Etienne Délégué, le Dory		B			
222	Mathieu Auguste Délégué, St Flour de Mercore		B			
223	Maurel Jean Baptiste Délégué, la Chaze-de-Peyre		B			
224	Maurin Emile Délégué, Présenchières		B			
225	Maurin Eugène Délégué, Mende		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
225	Maurin François Conseiller d'arrondissement		B			
227	Maurines Pierre Délégué, Luc		B			
228	Maury Albert Délégué, le Recoux		B			
229	Maury Marc Singe, Barre-des-Cévennes		B			
230	Mercier Firmin Délégué, Montbel		B			
231	Mercier Joseph Délégué, Mende		B			
232	Merle Félix Délégué, Prunieres		B			
233	Meyrand Alphonse Délégué, Chambon-le-Château		B			
234	Meyrand Antoine Délégué, M <sup>me</sup> Eulalie		B			
235	Meyrand Baptiste Délégué, M <sup>me</sup> Bonnet de Montaureux		B			
236	Michel Urbain Délégué, Flèches		B			
237	Monestier Albert Délégué, Banassac		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
238	Montanier Hippolyte Délégué, Arcomie		S			
239	Moutet Jean Délégué, Florac		B			
240	de Moré Louis Délégué, Servarette		B			
241	Mourre Alexandre Conseiller d'arrondissement		B			
242	Mourques François Délégué Chastanier		B			
243	Mourques Jacques Délégué, Termes		B			
244	Moutet Auguste Délégué, Mende		B			
245	Nègre Denis Délégué, Bonnet de Chirac		B			
246	Noël Louis Délégué, les Palmelles		B			
247	de Nogaret Denis Conseiller Général		B			
248	Nouet Adolphe Délégué, Langagne		B			
249	Houriet Marius Délégué, St Alban		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VÔTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
250	Ollier Alexis Délégué, Marçalds		B			
251	Orlhac Sépolo Délégué, M <sup>r</sup> Privat du Fan		B			
252	Osty Sépolo Délégué, M <sup>r</sup> Charles d. Peyre		B			
253	Ouvrier Guillaume Délégué, Quinton d. Randon		M			
254	Oziol Albert Délégué, Sachamp		B			
255	Pagès Urbain Délégué, M <sup>r</sup> Laurent de Muret		B			
256	Palmier Émile Délégué, Chazac		B			
257	Palmier Louis Délégué, les Bondonis		B			
258	Pantel André Conseiller Général		B			
259	Paray Adrien Délégué, Arzeyec d'Apcher		B			
260	Parent Jean-Baptiste Délégué, M <sup>r</sup> Albay		B			
261	Pascal Pierre Délégué, Albert M <sup>r</sup> Marie		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>nd</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>rd</sup> tour de scrutin.	
262	Poulet Jean Baptiste Délégué, Altier		B			
263	Paulhac Jean Délégué, St Alban		B			
264	Paulhac Jean Délégué, Altier		B			
265	Pelat Pierre Jean Délégué, Gramvalls		D			
266	Pelatay Paulin Délégué, les Bondons		B			
267	Pellecuer Marcellin Délégué, St André Capoze		B			
268	Pépin Jean Baptiste Délégué, Maruéjols		B			
269	Péret Albert Délégué, Langogne	Cellier Joseph	B			
270	Peytavin Cyprien Délégué, le Bleymar		B			
271	Peytavin Urbain Délégué, Mas d'Orières		B			
272	Pigeire Jean Délégué, Madaroux		D			
273	Pir Séon Délégué, Vialas		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
274	Plan. Firmin Délégué, Collot de Déze		B			
275	Pomaret Charles Député		B			
276	Pons Pierre Délégué, Cubières		B			
277	Ponsonnaire Émile Délégué, La Sage d'Julien		B			
278	Portalier Auguste Conseiller d'arrondissement		B			
279	Portalier Jean-Baptiste Délégué, le Brusson		B			
280	Portalier Xavier Délégué, le Brusson		B			
281	Portanier Louis Délégué, Villefort		B			
282	Poujol Pasimir Conseiller Général		B			
283	Poujol Louis Délégué, M <sup>me</sup> Pierre des Lipiers		B			
284	Poulalion Aimé Délégué, les Massons		B			
285	Pourquier Fortune Délégué, M <sup>me</sup> Enimie		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>nd</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>rd</sup> tour de scrutin.	
286	Pradeilles Justin Délégué, St Dauzile		B			
287	Prat Adrien Délégué, Recoules d'Aubrac	Bioulay Cyprien	B			
288	Prattong Emile Délégué, la Parade		B			
289	Privat Pierre Délégué, Châteauneuf de R.		B			
290	Prosfort Alphonse Délégué, St Maurie d'Entalay		B			
291	Quet François Délégué, Mas d'Orières	Pros Camille	B			
292	Rabanit Jean-Louis Délégué, Chasseradès		M			
293	Rabeyrolle Auguste Délégué, St Symphorien		B			
294	Rambaud Joseph Délégué, St Paul le Frois		B			
295	Rauzier Ruben Conseiller d'arrondissement		B			
296	Reboul Félix Délégué, Cubières		F			
297	Remize Jean-Pierre Conseiller Général.		B			

NOMBRES d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
298	Pessouches Joseph Délégué, St Germain du Feil		J			
299	Reversat Amédée Délégué, St Pierre de Vogart		B			
300	Reversat Auguste Délégué, Bagnols les Bains		D			
301	Reversat Emile Délégué, Aumont		R			
302	Reversat François Délégué, Montjézou		D			
303	Reversat Joseph Délégué, Marvejols		R			
304	Richard Alexandre Délégué, Allenc		D			
305	Richard Antoine Délégué, St Jauzeur de Ginestoux		R			
306	Richard Camer Délégué, St Chely du Tarn		R			
307	Robert Denis Conseiller d'arrondissement		R			
308	Roche Etienne Délégué, Phatacneuf de Ramon		R			
309	Rodier Joseph Délégué, Gréans		R			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
310	Rouffiac Gabriel Conseiller Général		B			
311	Rouyon Jean Délégué, Maruéjols		B			
312	Rouyon Joseph Délégué, Chirac		D			
313	Rouquerand Sylvio Délégué, St Hilaire de Savit		B			
314	Rouvière Alfred Délégué, Cassagnas		B			
315	Rouvière Eugène Délégué, Quézac		B			
316	Rouvière Félix Délégué, le Bleymar		B			
317	Rouvière Fernand Délégué, Moissac		B			
318	Rouvière Louis Délégué, 1 <sup>re</sup> Prix Vallée Française		B			
319	Roussel Théophile Délégué, Fontans		B			
320	Roux Auguste Délégué, Grandrieu		B			
321	Roux Fernand Conseiller Général		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
322	Raux Louis Délégué, Paulhac-en-Margeride		B			
323	Raux Pierre Délégué, M <sup>me</sup> Fréjal d'Albuges		B			
324	Rouzeyre Augustin Délégué, Fan de Peyre		B			
325	Rozière Pierre Conseiller d'Arrondissement		B			
326	Ruel Leopold Délégué, Florac		B			
327	Sabauzy Bollens Henri Délégué, Barjac		B			
328	Sagnet Antoine Délégué, les Hermaux		B			
329	Tahut Henri Délégué, la Bastide-Puglaurent		S			
330	Salles Ernest Délégué, M <sup>me</sup> Viat de Vallongue		B			
331	Salles Jean Pierre Délégué, M <sup>me</sup> Colombe de Peyre		B			
332	Salles Milieu Délégué, M <sup>me</sup> Andet de Berguenmort		B			
333	Saltet Irena Délégué, M <sup>me</sup> Viat de Vallongue		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFF OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
334	Darray Barile Conseiller d'arrondissement		B			
335	Darray Joseph Délégué, de Recoux		B			
336	Davajol Emile Délégué, Chastel-Nouvel		B			
337	Davy Louis Délégué, St Pierre-le-Vieux		B			
338	Deguy Privat Délégué, Moalhac		B			
339	Derre Pierre Jean Délégué, la Fage Montivernoux		B			
340	Dévène Victor Délégué, St Sauveur-de-Peyre		B			
341	Dinegre Lucien Délégué, Mende		B			
342	Diuins Auguste Délégué, St Marçal de Sansuscle		B			
343	Dolignac Lucien Délégué, Canihac		B			
344	Soulier Isidore Délégué, Malzieu-Ventoux		B			
345	Soulier Jean-Pierre Délégué, St Siger du Malzieu		B			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
346	Soulier Pierre Délégué, Gabrius		B			100,000,000
347	Palansier Jules Délégué, Montrodat		B			
348	Lardieu Jules Délégué, Etables		B			
349	Leissier Marius Délégué, Chasseradès		M			
350	Chérono Louis Délégué, St Germain-de-Calberte		B			
351	Chérono Vincent Délégué, Malbouzon		B			
352	Lichet Emile Délégué, Rimeize		B			
353	Lichet Henri Conseiller Général		B			
354	Lichet Séon Délégué, Jarols		B			
355	Loiron Victor Délégué, Nasbinals		B			
356	Trébuchon Cyprien Délégué, Granvrière		B			
357	Vreilles Fernand Conseiller Général		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VÔTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>nd</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>rd</sup> tour de scrutin.	
358	Vrincal Antoine Délégué, St Alban		B			
359	Vrincal Alix Délégué, St Denis		B			
360	Luffery Hippolyte Délégué, St Sal		B			
361	Valentini Ambroise Délégué, Nasbinals		B			
362	Valmale Florent Délégué, le Pompion		B			
363	Valette Cyprien Délégué, les Saubres	Nivet Emile	B			
364	Valette Jean François Délégué, Recoules d'Aubrac		C			
365	Valette Joachim Conseiller d'arrondissement		D			
366	Valgalier Paul Délégué, le Monastier		B			
367	Valy Frédéric Délégué, Rimeize		B			
368	Velay Pierre Délégué, la Villedieu		B			
369	Verdeilhan Georges Délégué, St André de Lanneze		B			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
			B	B	B	
370	Verdeilhay Mirabeau Délégué, St Martin de Bourg					
371	Verdeilhay des Molles Conseiller Général					
372	Viala Anselme Délégué, Haussac					
373	Velay Jean Délégué, Estables					
374	Viby Joseph Délégué, Sarlat sur Lary					
375	Vidal Louis Délégué, Albas et Comtal					
376	Vidal Marius Délégué, Malzieu-Vorain					
377	Vincens Albert Délégué, St Alban					
378	Vincent Baptiste Délégué, Cheylard l'Évêque					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent quatre vingt neuf électeurs.

A

Mende , le 7 septembre 1928 .



Le Préfet,

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent quatre vingt neuf émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.  
\_\_\_\_\_  
le 2<sup>e</sup> idem.  
\_\_\_\_\_  
le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Poujol".

Les Scrutateurs,

Three handwritten signatures in black ink. The top one appears to read "J. Baudouin". The middle one appears to read "de Langlaise". The bottom one appears to read "J. Deshayes Bonnefoy".

Feuilles à pointes  
et rectang.

DÉPARTEMENT d' *Gére*

## DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d'

ARRONDISSEMENT d'

Candidats : M. <i>Bonnet de Saillat</i>	M.										
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M. <i>Parras</i>	M.										
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

*Le Président  
Sauvageot**Les scrutateurs  
Deneuve & Faure  
Merville  
Taulet*

## DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d'

Candidats : M. Bonnet & Sallinel	M.										
20 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M. Parrot	M.										
20 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

*Le Président  
Général**Les scrutateurs  
Léonard J. P. Paulin*

6  
/  
Feuilles or Coursage  
2<sup>nd</sup> Section

DÉPARTEMENT d'

*la Côte*

## DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE d'

ARRONDISSEMENT d'

Candidats : M. Bonnet &amp; P.

M. *Pallain*

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M. *Pallain*M. *Pallain*

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

## DÉPOUILLEMENT DES VOTES DE LA COMMUNE de

Candidats : M. Jannet de Paulheux M. Pommereh

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

Candidats : M. Pommereh

20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300

6  
du 16 Septembre 1920

M. Bonnet et Paillerets; Elu

**Monsieur le Président**  
**du Sénat**

(Secrétariat Général de la Présidence)

TC. 152-7

P.O.

Bureau

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Élections Sénatoriale

